



DECLAMATION CONTRE L'ERREUR DETESTABLE
DES MALEFICIEUX SORCIERS,
Magiciens, Deuins, Enchanteurs, Nicro-
mâciens, leurs suppotz, & semblables &c.

AVX FRANCOYS

ES D. 2. CHAP. I.



Seigneur Dieu, ie me cōfesse pour les pechez des en-
fans d'Israel, & par lesquels ils t'ont offence &c.
Nous auons esté seduits par vanité, & n'auons pas
gardé ton commandement &c

*Les maux que nous endurons pour auoir delaisé Dieu
& non obey à l'Eglise ne sont que preparatifs (par
nostre obstination) à plus grans par la Magie &
sorcellerie qui couue en France.*

CHAP. I.



OMME le Prophete Ieremie
poussé de l'Esprit de Dieu au zele
extreme de l'amendement & salut
du peuple d'Israel, reduit en gran-
de calamité, parlant à luy s'escric en tels pro-
pos: Sache & voy que cest vne chose mau-
Ierem. ca. 2

A



T affin que plus long temps ie ne vous detiène suspens par vn desir de cōnoistre ce grand mal qui nous pend sur les yeux: l'entens parler de l'exécrable erreur

des Maleficiers, Sorciers, Enchanteurs, Deuins, Magiciens & leurs complices, qui se renouuelle & rengrege de iour en iour en ceste France comme ia il est trop auencé par tous endrois du monde: crime si grand, forfait si detestable, & que tout homme doit auoir en tel horreur, que la memoire ou le nom seul d'icelluy, luy doit faire herisser les cheueux en la teste, grincer les dents, & trembler les genoux, oyant nommer la chose la plus odieuse au souuēir, la plus grieue à soustenir, & la plus sacrilege & blasphemants contre

226 . q . 7 .

can . Non
obseruetis .

10 . Gerson .

inartic . Pa-

risus damna

ris to . i .

b Sorcellerie

en son genre

& mesmes

son createur qui se puisse de bouche prononcer. ^a Car qu'esce autre chose malefice ou Sorcellerie & semblable art de superstition, sinō vne vraye apostasie, vn peché de blaspheme, vn crime de leze Maieité Diuine, ^b le pl^o grad qu'on scauroit trouuer? Par lequel qui en est atteint, trahissant Dieu aux despés de sa pauure ame, il fait hommage à son aduersaire le

du tout ce que nostre Dieu dict par le mesme *a Ieremie,*
 Prophete: a mô peuple folastre ne m'a point *chap. 4.*
 connu: mes enfans sont sans auisement & in-
 sencez: ils sôt sages assez pour faire mal: mais
 ils ne sçauoient bien faire: en ce qui sensuit
 peu apres ou le Prophete comme respondât
 a ce, dict ainsi: *b* Seigneur tes yeux regardent
 a leur foy. Tu les as battus, & ils n'en ont sêty *b chap. 5.*
 la douleur. Tu les as brisez, & ils ont refusé a
 receuoir la discipline. Ils ont endurcy leurs
 faces plus que n'est dure la pierre: & n'ont
 voulu retourner a toy: que pouuons no^o au-
 tre chose de ce attendre, sinon que nous doit
 (comme a ce peuple mutin) bien tost aduenir
 ce dont les menaçoit le dict Prophete, assa-
 uoir ruine sur ruine appellée de Dieu dessus
 nous & dont toute la terre en fera gastée. Et
 certe les appareils en sont fort grands, non
 d'vne telle perte seullemēt ou naufrage qu'a-
 uōs ia enduré par l'orage de ces dernieres tē-
 pestes excitées par le vent furieux de trois ou
 quatre apostats: mais d'vn degast & desola-
 tion (ce semble, de toute la terre) non seule-
 ment nostre, mais aussi estrangere: puis que
 la source des grands malheurs qui de pres
 nous talonnent, estend ses pestilencieux rui-
 seaux ia presque par tout l'vniuers, sans resi-
 stence, & va trop plus auant que la racine des
 trauaulx qu'auons ia soustenus.



L est le Magicien, tel est le Maleficier, le Sorcier Deuin, Enchanteur, & semblables, qui par leurs ars infernaux veulent pre-
dire les choses à aduenir: (con-

*Fr. Georg.
veneti de
harmo. mū-
di. cāt. 3. to.
4. cap. 3. cic.
1. de diuin.*

noissance qui appartient à Dieu seul) reueler les choses occultes & passees: se rendre inui-

*Exēp. de
Hermog. in
uitas. Iaco
Abd. lib. 4.
Apost. hist.*

visible ou autre chose que soy: se transporter subitement d'un lieu en autre bien distant:

*Abd. lib. 4.
Apost. hist.*

aller comme a cheual sur vn baston, vn loup, ou autre beste: guerir (sans aucune medecine) les maladies des corps: voller en l'air:

*Exēp. apud
vtric. Mol.
Tra. de la-
miss, &c.*

se transformer où les autres, en quelque beste ou autre semblance: représenter comme

vifs ceux qui sont morts, & les faire parler: produire sur terre choses nouvelles c'est adire

comme nouvellement par eux créés, soit tout ce en verité ou apparence: mais quoy

qu'ils en soit en tel estime du cōmun peuple deuant les yeux desquels passent tels nou-

ueaux faiçts, qu'aucuns en croyent la pluspart, & que mesmes les plus sçauans se trou-

uent aucunement empeschez d'en bien resouldre, & a la verité: sinō que les plus sages

& Catholicques submettent ce au vouloir, à la puissance, & a la cōnoissance de Dieu seul,

qui pour certaines causes, & par certains moiens a nous cachez, peut bien permettre

au malin esprit (qui maistrise telles gens) de faire la pluspart de tous ce en verité. Et oultre

cela lesdits malheureux reprouuez nuisent

5

Diable: luy mesme s'attribuant ce qui est pro
 pre à sa seule Maïesté, taschant à se rendre
 admirable, & cōme digne d'estre adoré, ainsi
 que faisant choses surpassentes les forces en
 l'Esprit de l'humaine nature: ains plustost
 appartenantes à quelque diuinité? Et ceste
 grande impieté, combien qu'elle soit engra-
 uée au cœur de la pluspart de ceste farine
 d'hommes remplis d'orgueil & d'vne amour
 de soy mesmes: Aucuns toutesfois ont esté
 tant auenglez par impudente presumption
 qu'ils ont au sé publiquement se venter estre
 vrays Dieux: Les autres a tout le moins estre
 les grands mignons, secretaïres, ou archipro-
 phetes de la souueraine puïssance & diuine
 Maïesté. Qui fait que plus asseurement nous
 disons ces autheurs de Magie & de Sorcelle-
 rie plus auencez au vice que tout autre hom-
 me mortel, auoir grande conuenence avec
 le peché de Lucifer qui s'est voulu attribuer
 l'honneur deu à Dieu seul, & pour lequel il
 fut precipité du haut trosne des cieux aux
 profonds & tenebreux enfers.

*en quelques
 circumstan.
 est plus grād
 que celuy
 d'Adam.
 Iacob .spreu
 ger in Ma-
 leo Malef.
 part. 1. q. 14
 Exemple de
 Simō le Ma-
 gicien en
 Abd. Ba-
 byl. lib 1.
 hyst. Apost
 ca Egesip.
 lib. 3. c. 2. de
 Excid. Hie.
 Idem Abd.
 lib. 6. de Za-
 roe & Ar-
 sexat Nicep.
 Eccl. hist.
 lib. 3 cap. 12
 de Menan-
 dro.
 Isa. 14.*

C H A P. 3.

*Les actes execrables des Maleficiers, Nicromantiens
 Sorciers, Magiciens, Deuins, & semblables.*

Magicien. le Diable par vn demesuré appetit, & effect
Epipha. con deluxure. Bref il n'i a mechanceté au monde
tra hares. li. qu'ils ne soiēt hardis à commettre (affin que
1. secta. 30. ie parle avec vn qui estoit leur proche parēt)
Nider in dont ils font infinis maux, & encore, qui pis
form. lib. 5. est, vsant, ou abusant plustost des Sacremens
cap. 9. & saintes choses bien souuent pour mieux
Exemp. de emmanteller leur malice (induicts à ce par
Marcion leurs demons) pour plus faire de dépit s'ils
Iren. lib. 1. pouuoient, au Createur qui leur a donné &
aduers. hē- l'estre & la sanctification. Ce qu'il permet
ref. cap. 9. pourtant (comme toute autre impieté) pour
Prophir. vt plusieurs causes q̄ nous toucherons tantost.
refert fr.
Georg. ve-
net. de Har
mo mundi

cant. 1. to. 4 *Que les Sorciers Maleficiers &c. sont pires que tous*
cap. 6. *autres Heretiques plus à fuir & punir.*

C H A P. 4.

Lactan. lib.
2. cap. 18.

VOY LA (Peuple François) ce qui
 couue & croupit au milieu de no-
 stre patrie, machinant les maux cō-
 tre nous, dont ces bestes enragées,
 non pas hommes, scauent cōbler ceux qu'ils
 veulent, & Dieu le permet. Que pleust à sa
 Maieité qu'ils ne tinssent couuertemēt escol-
 le de leurs mechancetez en la ville capitale
 de ce iadis noble Royaume. Mais puis qu'ils
 sont tels, qui estce qui ne les fueroit plus que
 la peste cruelle, eux qui infectent tout? Qui

aux mortels par milles autres cruelles & bou
 reilleres inuentions, se faisans ainsi craindre
 & redouter pour estre reuevez, soit par amitié
 soit par force: comme excitant tempestes en
 lair, la pluie, ou la grelle pour froisser les
 fruiçts de la terre: faisant venir famine ou la
 peste sur vn pays. Ils baillent aussi des lan-
 gueurs, & maladies incónues: ils empoison-
 nent, & enforcellent: ils font mourir hômes
 & bestes soient presens, ou absens, soit par
 poison, ou soit par charmes & sans aucun at-
 touchement, enuoiant mesme quelque fois
 leurs Diabes aux corps humains quant Dieu
 le permet. Ils rendent la femme hayneuse &
 impuissante d'engendrer à son mary: ils font
 auorter celle qui a conceu en son vêtre, sou-
 uent leurs propres femmes, ou si elles sont
 forcieres, elles mesmes en soy font telle cru-
 auté & rauissét (ceux qui sont les plus excel-
 lans bourreaux en cest art) les petis enfançõs
 pour les consacrer au Diable: ou les bouillõ-
 nent pour en tirer la gresse à leurs vsages, ou
 bien en succent le sang tout vif a sans espar-
 gner (s'ils peuvent les tenir en secrets) non
 plus les grands, n'y leurs propres enfans. Ils
 corrompent les ieunes pucelles: ils trom-
 pent la veüe, ils assopissent les sens: ils trou-
 blent l'entédemét, & affectiõnét les fantasies.
 Ils réuersent & maisõs & chasteaux: ils s'acoï-
 tent eux mesmes, & lient aussi les autres avec

*Vlic. Mo-
 litor tract.
 de lamiis,
 & c. hæc fer.
 omnia pro-
 bat.*

*Exëp. Mal.
 Malefic. 2.
 q. 1. cap. 10.*

*Io. Nider
 in formic. li.
 5. cap. 3. Ma-
 lens Malef.*

*a Exëp. de
 Iulien l'ap-
 stat en So-
 zom. hist.
 tripart. lib.
 6 cap. 47.
 & Niceph.
 hist. Eccles.
 li. 10. c. 35.
 b Terul. l.
 de omni. c.
 Exëp. de l'ar-
 che des Iuifs*

& consacrez au Diable ennemy de nature: ils se font adonnez du tout a luy, renians d'un mesme courage leur Dieu createur pour accomplir leurs susdittes malheureuses entreprises par le moyen, la ruse, la force, & la malice de celuy auquel ils se font afferuis. Ce que faisant ils ne peuuent ignorer qu'ils ne nuisent avec tout ce qu'ils font à leur prochain: qu'ils corrompent plusieurs choses, & abusent des creatures de Dieu: bref qu'ils s'acquierent damnation eternelle, comme à ceux la qui les frequentent, & qu'ils faignent soulager par la curiosité de leur art. Et pource il a esté hardiment encor les prononcer plus detestables en tout genre d'iniquité & mescreance que les rudes idolastres, lesquels par ignoréce n'ont pas connu, comme ceux cy, les moyes de paruenir au salut.

*Pourquoy plusieurs se font Sorciers, Magiciens &c.
Et pourquoy Dieu permet au Diable & à ses membres faire tant de choses execrables & nuisibles, lesquelles toutes fois souuent il empesche ou destruit.*

C H A P. 5.

*Galat. cap.
3. & 4. Iacob. de valē.
Tract. 3. ca.
2. regul. 8
prologi in*

DE ce nous pouuons iuger que tout ainsi comme par le Baptesme nous sommes incorporez avec Iesus-Christ & faitz enfans adoptifs de Dieu pour rece-

ne les estimeroit dignes d'infinis tourmens & suplices, puis qu'ils sont si cruels & reuefches à tous? Qui est le Royaume, la republique ou les Magistrats qui ne deuroient estre songneux à rechercher & punir griefuement tels monstres diaboliques, puis qu'ils sont tant pernicioeux au public. Ce sont ennemis trop plus peruers, & beaucoup plus à redouter & craindre, que ne sont pas, ne furēt oncques tous autres seulement Hereticques. Car à peine pourroit on trouuer de milles vne centaine d'autres errans qui sciemment peussent faillir en ce qu'ils croiēt. Tous presque estiment auoir bon sentiment du fait de la religion: & s'ils auoient autrement fiché en leur cœur q̄ ce dont ils font publique profession: il est credible qu'incōtinant, aucuns, chanteroiēt le contraire, & rentreroiēt dedans le girō de celle qui les a christianisez, l'anticque Eglise. Lesquels d'abondant quāt par arrest de la iustice sont executez: ils estiment estre martirs de Dieu, tant fort le pere de mensonge leur à charmé ou fillé les yeux de l'Esprit. Mais ces execrables creatures premiers disciples de cest abominable, Simon Magus, chef de toute heresie & mechanceté, dictz à bon droit Maleficiers pour la grandeur de leurs enormes actes, & declarez communs ennemis de salut, d'vn franc arbitre qu'ils auoient, se sont libremōt vouëz

Aug.

*Euseb. lib. 2
cap. 13. Ec-
cles histor.*

*L. Nemo C.
de malef. &
mathem. 26*

*q. 5. can. nec
mirum.*

*L. Quicum-
que. C. eod.*

*Bulla Innoc
pa. in li. Ma-
le. malef.*

tromperie (côme sont les faux miracles que le diable fait par leurs mains) à ce qu'ils croient à mensonge, a fin que tous ceux qui n'ont creu à verité: ains se sont ioincts à l'iniquité, soient iugez. Tels sont vrayement ceux cy qui croyent au diable, qui font plusieurs signes & actes superstitieux & tres infames, voire & des meurtres inhumains, & semblables cas plus que Barbares, en vertu & côme par proprieté naturelle desquels leur maistre leur fait accroire que vsant à ce de certains mots, ligatures, ou caracteres charmeurs ils feront œuures qui sont outre le commun cours de nature, & qui leurs semblent miraculeuses: Combien que quant ils en font de telles, ^b ou ce n'est que par apparence prestigieuse, imaginatiue, & abusive: ou bien si c'est en verité ^c (comme il aduient quelquefois) ^d ce n'est en vertu de telles superstitions ^e (qui ne leur sôt pcurées de leur seducteur, que pour amusement & hommage). Mais en recompense punitiue & supplice d'icelles, comme de c'est hommage par eux fait: ^b estât la cause operete de ce, la seule agilité & puissance du diable (qui toute autre force mortelle surpasse) ou naturellement par luy de Dieu receue en sa creation: ou bien à luy de nouveau en ces cas octroyée, par la permission de Dieu, Lequel luy donnant, à nostre chastiment, ou probation, telle licence sur

^b Athan. ser. 3. cōtra Arrian.

^c August. li. 10. de ciuit. dei. cap. 16.

^d Io. Ger. t. 1 in Artic. de Mag. cōdēnat. art. 17.

^e Aug. lib. 2 de Genes. ad lit. c. 17. lib. de ciuit. cap. 7. Thom. 2. 2. 9. 96.

^b Guit. Paris. lib. de leg. 16.

^c Tertul. de Idolat.

^d Aug. lib. 3 de Trin. cap. 7.

^e Job. 41.

uoir l'heritage eternel & celeste: ainsi ceux cy *Pfal.*
 l'ayant renié, & presté le serment au Diable, *Iob. ca. 41.*
 ils se rendent vrayz enfans de ce prince d'or- *Sap. 2.*
 gueul, & pere d'enuie, non par creation ou
 nature: mais par imitation de malice, avec v-
 ne insatiable curiosité de sçauoir ce que Dieu
 ne veult estre connu de l'homme, & moins *S. Brigitta*
 encore practiqué, & ce font ils ou pour ac- *lib. 6. reuel.*
 querir gloire mondaine: ou pour auoir des *cap. 82.*
 biens terrestres: ou pour assouuir leur incre- *Aug. 26. q.*
 dible lubricité: ou pour auoir moiens plus *4. can. Scē*
 aptes à se venger, & nuire à ceux qu'ils hayēt: *dū li. de na.*
 bref estimant nulle chose de ce monde leur *demo. Por-*
 estre à souhait, de laquelle ils ne iouysēt, s'e- *phir. lib. 2.*
 stans mis vne fois à l'abandon, & baillez en *de animalib*
 gages au Diable, qui s'attribue la seigneurie *abstīnāt.*
 du monde: duquel toutesfois ils font tāt peu *Math. c. 4.*
 fidèlement recompensez, qu'on voit à l'œil *Exēp. en*
 telles gens le plus souuent estre en leur vie, *Niceph. li.*
 & plus encore à leur mort, tresmiserables & *10. c. 34. de*
 malotrus. A ces fins toutesfois ils s'establis- *Iulien' Ap.*
 sent ministres souuerains & premiers vassaulx *En S. Bri-*
 de l'Antechrist, a l'aduenement duquel S. *gitta li. 6. c.*
 Paul escript deuoir estre selon les œuures de *76. & plus.*
 Sathan en toute force, signes & prodiges mē- *in speculo &*
 teurs, & en toute seduction d'iniquité: notāt *matre hist.*
 expressement qu'ē special cest pour ceux q doi- *en Io. fr. Ric.*
 uēt perir, d'autāt qu'ils n'ōt pas receu la chari- *Mirand. li.*
 té de verité pour être sauluez. Et pour ce (dit S. *4. prenot. c.*
 Paul) Dieu leur éuoirā vn œuure d'erreur & *9 M. Minuc.*
in Octa.
a 2. Theff. 2

d *Matt. 17* ses sacremēs sa saincte parolle, son Eglise, &
Iacob. 5. ses vrayz ministres h ausquels il a baillé puis-
 e *Exēp. cas* sance dessus tous les espriz immundes & ma-
 fi. *hist. trip.* lins, i cōme eux mesmes ont quelquesfois eō
 lib. 9. ca. 34 fessē. car le diable^k bō de nature mais mechāt
Babyl. lib. de propre volunté, l & ce dragon que Dieu
 1. *hist. inui-* a fait en la mer de ce monde, m pour se moc-
 ta *S. Petri.* quer de luy, tournant sa mechante volunté à
 ff *Decōsid.* nostre grand proffit & à sa gloire: n cōme au-
 dist. 4. *can.* trefois il s'est ioué de Pharaō (figure d'icellui)
Sacerdotes. par ces miraculeuses playes: duquel il fait sē-
 g *Tert. de* blablement le fleau, l'instrumēt, & l'executeur
 coron. *mil.* de sa iuste fureur, q s'estend dessus no⁹ en plu-
 & *lib. de a-* sieurs moiēs desquels nous ne doubtons pas.
 nima. *Aug.*
 l. *de vit. bea.*
 h *Marc. 16*

i *Exēp. cas.*
hist. trip. li.
 7. *cap. 39.*
 k *Aug. li.*
uno de nat.
boni aduers.
Manich. c. 3
Cypr. lib. de
idol. vanit.
 l *Iob. 40.*
Psal. 103.
 m *Cyrl. li.*
 6. c. 6. *in Io.*
 n *Exod. 7.*
 8. *&c.*
 o *Ieron. in*
Ioel. 23. q. 5
Iacob. de va-
 lit. *in psal. 8*

Pourquoy le Diable use cōme d'un instrument prin-
cipalement de la femme pour faire ses plus gran-
des mechancetez, comme les Sorcelleries.

C H A P. 6.

R plus fait ce malin esprit des maux
 quant à son regard, & d'executiō de
 la iustice diuine par le moiē de ceux
 qui se sont afferuis soubs sa puissan-
 ce, soit par peché commun (en ce que tels
 troublent & attirent les autres en leurs
 mesmes façons) ou soit par cest enorme
 crime de curieuse superstition, en ce que ceux
 qui en sont attainctz, oultre l'orreur des vi-

ces cōmuns, dont ils font aussi tous farcis, le diable se sert speciallement d'iceux comme de fidelles sergeans pour exploicter ses plus pernicious desains, mieux qu'il ne feroit pas par soy mesmes tout seul: & sont grādement duisibles tels engins à sa boutique: veu que toute action se parfait plus cōmodemēt avec vn instrument propre à la productiō d'icelle, que si on besōgnoit sans ayde d'aucun outil. Et tout ainsi comme Dieu à bonne fin vse souuent des secondes causes pour operer en nous ce qui luy plaist, comme du ministere des anges, ou des Apostres, ou des Saints, desquelz aussi s'est aydē Iesus-Christ pour publier son Euangille. Ainsi semblēt au diable autres causes secondes plus aptes & commodes à son usage pour molester les autres creatures (speciallement raisonnables, qui viuēt soubz l'obeyssance, & la crainte de Dieu) par autres creatures quelquefois leurs semblables, en abusāt d'icelles par depit de leur createur, & en desdain de ceux pour lesquels tout a esté créé: mais principalement sachant biē que les hommes se donneront moins de garde d'estre trōpez par leurs semblables, que si tout seul il les assailloit, ou armoit & poussoit quelque autre beste contr'eux. Qui est l'occasion pourquoy cest esprit cauteleux, a voulu seduire la mere du gēre humain soubz le corps

a Genes. 2. d'un Serpēt & l'homme premier Adam avec
b Job. 2. toute la posterité par le moyen de sa propre
c Tob. 2. femme, & s'est efforcé d'induire ces bons per
 sônages *b Job* & *c Tobie* à impaciēce ou mur
 mure de la tribulation q̄ Dieu leur enuoyoit
 par les iniures & reproches que leur faisoiet
 leur femmes: duquel genre d'instrument il a
 de coustume d'vser en ses plus grādes & ini
 ques entreprises, cōme est remarqué en main
 tes histoires: dont n'est de merueilles si plus
 on trouue de femmes Sorcieres que d'hom
 mes, estant la femme plus curieuse fragile &
 facile à seduire, plus apte à persuader quelq̄
 nouveauté, & plus songneuse à l'executer,
 que n'est pas l'homme: raison (ce sem
 ble) peremptoire & de mise pour allouer en
 compte de verité l'opinion de ceux qui ont
 escript ce subtil tētateur estre amoureux d'i
 celles. Au surplus n'a il pas aussi suborné &
 seduit tous les Gentils par l'instrument des
 Philosophes & des Poētes vains & fabuleux,
 qui par leurs inuentions plus diaboliques
 q̄ naturelles, ont fait venir en vogue, & main
 tenu l'Idolatrie des faux Dieux & Deesses?
 Ainsi vse il encore (comme presque il a fait de
 tout temps) de plusieurs: Mais principale
 ment de femmes soubz l'appas de l'admirable
 & en tout genre de mal tres-puissante art
 de Magie & Sorcellerie pour recouurer sa
 dignité depuis l'aduenement de Iesus-Christ
 perdue

Tertul. lib.
de Idol.
Mich. Psel
lus.

a Heb. ca. 2
10. m. 12.

perdue entre les mortels, ^b se seruant de ces miserables commel'oyseleur de quelque oyseau lié par le pied contre les filetz tendus pour attraper les aultres.

b *Frã. Pir^o*
Mirand. li.
7. de rerum
pranot. c. 4.

Les trois arts qui ont seduict le monde dont la principale est la Magie, & de son origine.

C H A P. 7



Ar ces trois la, assauoir la Philosophie seulement naturelle & babilarde des Payens, la Poësie mensongere & furieuse, & la Magie sur toutes arts execrable, ce sont les trois esprits immundes semblables aux raynes ^c quel'Apoustre S. Iean escript auoir veu sortir de la gueulle de ce grand dragon qui est le Diable, & de la gueulle de la beste qui est la troupe des mechans homes brutaux & abestiz, & de la bouche du faux Prophete qui est ou Mahomet ou l'Antechrist, ^d si nous croions aux saincts docteurs sur ce passage, desquels l'interpretation est authentique: par ce que voyons auoir esté fait, & se practiquer tous les iours. ^e Car ces Philosophes afin d'eterniser l'idolastrie & paganisme ont denomé les elements du monde, les Astres les Estoilles, & les Cieux, les iours mesmes & les mois par les Noms de leurs faux Dieux, par l'influence desquels corps celestes, & proprietéz elemétai-

c *Apoca^l.*
chap. 16.

d *Rupert.*
& Dion.
Carth. in
Apocal.

e *M. Minu-*
tius in ocla.
Lact. fir. li.
2. ca. 5. 14.
Niceph. hist
Ecl. lib. 14
cap. 19. idē.
ferē de m. 3-
gis per f.

Niceph. hist res, plusieurs choses ont leur vigueur, & s'ot
Ecc. lib. 14 aucunes naturellemēt produites en lumiere
ca. 19. idem voulans par ceste appellatiō tels effectz estre
ered e Ma- attribuez à la presumee diuinité desdicts faux
gis Pers. Dieux, desquels ces corps celestes portent le
Rom. ca. 1 Nom. f Et pource S. Paul parlant d'iceux
 Philosophes escript qu'eux soy disans estre
 sages, ont estez de grans fols, euanouis en
 leurs pensees, en ce qu'ils seruoient plustost
 aux creatures, qu'a leur createur: dont ils ont
 estez baillez en sens repproué, cōme estans
 réplis de grādes vanitez & souilleures, tous-
 iours biē nageans sur les eāues de transitoire
 vanité: ^a(telle qu'est leur art ne seruant rien à
 salut) & cacquetant au reste sans nul profit
 comme grenouilles dans leurs maretz & les
Plato in Poètes ont estez ceux qui enseignez de l'es-
Phædro. prit mesme d'impurité & furie ont taincts
Laet. sup. In leurs carmes furieux dedans le lac de main-
stin. li. 2. ca. tes impudicitez: appellans dieux & deesses
9. 10. 11. ceux & celles qui estoient signāment en leur
 vie bruslans du feu de lubricité, ou bien en-
 fliez d'ambition, ou plustost fameux & l'vn
 & l'autre vice inuocquans sous noms par
 eux mesmes inuentez les furies infernalles,
 & les esprits impudicques pour leur estre fa-
 uorables en leurs pœsmes qui n'ont rien de
Abrab. bō suc: mais sont garnis seullement de babil,
Auenarxa & pourfilez de tresgrande mōdanité. Et quāt
d. Et. Ind. le aux Magiciens Sorciers ou Maleficiers & sē-
ron. li. 1. cō. blables (cōprinstitous sous vn mesme nom)
D. an. ca. 2.

lesquels ont leur origine des le temps de Ia-
 red sixiesme en ligne apres le premier hôme:
 & depuis plus autorisez par vn Assur cōmu-
 nement nommé Zoroastres fils de Nembroth:
 estant leur art infame sorty vrayement de la
 gueulle de ce Dragon mentionné, d'autant
 que ç'a esté par la curieuse cōfabulation d'a-
 uecle diable que l'hôme a esté imbué de telle
 impieté: ie trouue q̄ ce sont ceux la qui prin-
 cipallement ont retenu en leur erreur les Pa-
 yens par faulses inuentiōs, & simulez mira-
 cles, par lesquels ils pipoiēt les cœurs de
 ces idolastres, tant pour l'admiratiō de leurs
 rares & non vñitez faiçts, que pour la cōmo-
 dité temporelle ou charnelle qu'ils preten-
 doient par cest art de Magie. Et pource par-
 dessus tous les aultres cy dessus dict̄s ont ils
 estez cōfizen tres-vaines & non moins sottes
 curiositez cōme aussi la pluspart souillez d'in-
 fecte lubricité a qlquesfois exercee avec les
 mesmes espr̄s de fornication. Dedans tous
 lesquels vices aux vns & aux autres susdict̄s
 cōmuns, ils ont estez tous plongez comme
 grenouilles au plus creux de quelques eaves
 marecageuses, & d'vn villañ borbier: b leur
 cōuenant en ce, & pour ce regard par S. Iean
 à eux fort dextrement appropriée, lappel-
 lation de grenouilles.

*Epiph. li. 1.
 to. 1. in prin-
 cip. cōtr. ha-
 res.*

*Polyd. v. 1. g.
 lib. 1. de
 Iunct. rer.
 cap. 22.
 Plin. lib. 30
 hist. nat. ca.
 2.*

*Cyri. Alex. lib. 4.
 cōt. Iulsa-
 num. Euseb.*

*b Parmas.
 li. 4. in A-
 poca.*

*c Apocal.
 cap. 16.*

*Pourquoy la Magie ou Sorcellerie est appellee beste,
& sont cōparez les Sorciers aux bestes cruelles.*

C H A P. 8

MAis entrons plus auant en la contemplation de la reuelation mysticque de ce diuin Prophete à ce que nous puissions voir combien nous deuons detester cest art infame de Magie : & cōbien loing sont a euitier plus q̄ bestes cruelles to^o Sorciers & autres sectateurs d'icelle. I'ay veu^d (dit-il en son Apocalypse) vne autre beste monter de la terre, qui auoit deux cornes sēblables a l'agneau , & parloit cōme le dragon, laquelle faisoit toute la puissāce de la premiere beste, de laquelle la playe de mort a esté guerie, & a fait de grans signes: de sorte que mesmes elle faisoit descendre le feu du Ciel en la presence des hōmes, & a seduiçts les habitans de la terre, a cause des signes qui luy sont permis estre fais en la presence de la premiere beste. O grands mysteres & non legerement a peser. Voicy deux bestes mētionnees, dont la premiere est Antechrist chef principal de tous les enchanteurs. Par la secōde est entendue l'art de Magie & semblable ou bien selon aucuns la bāde & cōmunauté des mechans auant-cou-reurs, deuanciers, & ministres de cediçt miserable : que par c'est art feront plusieurs si-

*d Apocal.
cap. 13.*

a

gnes & prodiges, vrayement iustement bestes *Psal. 48*
 appelez, puis qu'ils ont depouillé la robe
 d'honneur de la raison, & fermé l'huis à la
 grace de Dieu, de laquelle ils auoient esté
 par luy vestus & douez en leur creation &
 baptesme, & qu'ils se sont rendus par leur
 propre malice, plus vils, & de pire condi-
 tion que les bestes irraisonnables, lesquelles
 retiennét leur naturel, & reconnoissét (pour
 tant farouches qu'elles soiét) tousiours leur
 maistre & bien-facteur estant vne fois apri-
 uoyees. Mais ces brutaux Sorciers, ceux
 principalement qui ont esté autresfois do-
 mestiques de Iesu christ, s'aigrissét cõtre, nõ
 seulement leur bon maistre: mais aussi leur
 createur & redempteur, ayãs au reste main-
 tes autres conditions des bestes cruelles
 eux encore plus cruels, & ne suiuan rien au-
 tre chose que l'apetit desordoné de leur sen-
 sualité brutalle. Aussi ceste fameuse Sorciere
 tant renõmee entre les Payens, a eu le bruiçt
 de changer telles gens (hõmes d'apparèce)
 en bestes bruttes, non tant à la verité d'exi-
 stence corporelle: que pource que ceux qui
 alloient à sa cõpagnie (escolle de toute im-
 pudicité) suiuoient plustost la trace de be-
 stes sensuelles, que d'user du frain de la no-
 ble raison.

*Virgil. in
 Bucolic.
 Eglog. 8.
 Boet. lib. 4
 de consolat.
 metro. 3.*

Par quel moyen l'art de Magie est creue entre les
hommes.

C H A P. 9

ET ceste beste, dict S. Iean, môte de la terre. Car telles gens terrestres & charnels, par la puissance du Diable, & des biens terriens qu'ils ont acquis par son moien, môtent en opinion de soy-mesme & par orgueil s'eleuent contre Dieu, Ils se font grands, aucuns, en se rendans admirables entre les fols sensuels par leurs œuures inusitées, n'espargnans avec ce n'y forces, n'y richesses terrestres pour ce faire des autres mortels accroire, suiure & honorer. Par laquelle ruse quelques vns d'iceux se sont aduencez & intruz iusques a la principauté & des Royumes & des Empires tant hault sont ils montez: mais pour deualler apres ceste vie, & quelquefois en icelle & eternelle misere dôt par cest art mesme sur to⁹, les Perses les Bactriens & les Ægiptiens ont maintenu pour vn temps, leurs Royaumes & republicques: establistant escolles ouuertes de ceste scièce, ou ils faisoient instituer leur ieunesse, ceux speciallement qui estoiet de plus noble condition, car tel estoit le vouloir du prince (pour lors) du monde lucifer, auquel ceste icolastre antiquité rendoit ses vœux, luy ser-

Plin. sec⁹ d.

*Alex⁹ d.
ab Alex.
lib. 2. Ge.
niali. dier.
cap. 25.*

want en diuers metz de superstition. Et par-
 ce ceste beste, soit le Diable, soit la Magie,
 receuoit lors vn plusgrád hõneur: l'excepte
 toutesfois les Empereurs de Rome qui ont
 eu ceste gloire d'auoir fait peu de conte de
 ceste tenebreuse vanité: si ne retirons d'vn si
 grand nombre vn Numa Pompile premier
 Romain inuenteur de maintes especes de
 deuiner, & autres superstitions voy fines de
 cest art: & depuis la venue du sauueur^a vn
 Neron, qui toutesfois en fin a esprouue la va-
 nité d'icelle: b mais dessus tous ce malheu-
 reux Iulien l'Apostat, lequel par cõuoitise de
 regner l'ayant aprise en cachette, en a fait
 preuue plus hardiment que les autres. Que
 si à laueu de ces grans personages ceste dicte
 beste de Magie a prins autorité sur les hõ-
 mes: c moins n'ont fait pour icelle quelques
 anciens Philosophes qui l'ont tenue en sin-
 guliere recõmandation, & enseigné aux au-
 tres, speciallemét a ceux de Grece, & d'Italie
 l'ayant, aprise des nations lointaines & e-
 stranges, ou ils auoient voyagé. Et pource
 moins de peine a elle eü à l'espãdre par l'v-
 niuers, que plus excellans estoient ceux la q
 l'annoncoient par tout, cõme vn Platon, vn
 Pytagore, vn Empedocle & dessus tout vn
 Democrite & semblables.

*Ruper. li. 8.
 cõm. in A-
 pocal. cap. 13
 Plutar. in e-
 ius vita de
 uiris illustr.*

*Plutar. in
 eius vita de
 uiris illustr.*

*a Plin. lib.
 30. hist. nat.
 cap. 2.
 b Niceph.
 Eccles. hist.
 lib. 10. cap.
 34. & 35.*

*c Plin. li. 30
 cap. 3.*

*Les Empiricques Medecins, les Vrinaires, ou Phisio-
nomiaſtres, les Prononſticqueurs, & Alman-
tiſtes ſuſpectſ en Sorcellerie, la font valloir. Et
quand elle ſera en ſa plus grande authorité.*

C H A P. 10

A Ceux-la n'ont point nuit les Me-
decins anticques qui l'ont quel-
que fois auſſi practiqué en la
guerifō (qu'ils eſtimoient) d'au-
cunes maladies autremēt incurables, & en
coniecturant de l'iſſue de toute eſpece d'in-
firmité: ſi n'a elle eſté toutesfois (en ce qu'elle
fait a la diuination) en moindre eſtime aux
Aſtrologues & Mathematiciens, qu'a tous
ceux la, leſquels, to⁹ d'vne meſme affection,
s'en ſont, aydez biē ſouuent, ne fut ce q̄ pour
ſe monſtrer plus admirables & gentils cōpa-
gnōs en leur art, qu'ils n'eſtoiēt pas. De ſorte
qu'aucuns ont voulu dire icelle auoir prinſe
ſa ſource & ſon cōmencement de telle am-
bitieufe curioſité en ces anciens la trop ſin-
guliere, & remarquée: d'autāt q̄ ceſt art, prin-
cipallemēt, de Sorcellerie, en ce qu'elle ſēble
apporter guerifon, & valloir à la prenuncia-
tion des choſes qui ſēblent à aduenir, eſ fa-
çons q̄ dirōs tantōſt, elle a non mediocre af-
ſinité avec les diſciplines de medecine & d'a-
ſtologie, ce q̄ faiēt craindre q̄ ceux la, voire
en ce tēps cy meſmes ſoiēt imbuez de ceſte

Magic, lesquels par la seule inspection des
 vrines, ou des phisionomies iugent, sans es-
 couter n'y manier les patients, à la vérité &
 seurement de toutes maladies en quelque
 part du corps humain qu'elles soient: cela
 n'estant en la puissance de leur art ou qui o-
 perent, cōme empiricques a la curatiō d'un
 mal sans bonne raison de l'art de medecine:
 ceux aussi qui par le mouuement seul des
 estoilles, veullent predire tous cas futurs,
 cachās sous le nom de leurs arts liberaux,
 dont ils se disent seulement professeurs l'in-
 famel'exercice de ceste pestilentieuse super-
 sticion Sorciere. Ainsi doncques petit à petit
 à prins croissāce ceste beste, & a par sa course
 legere finalement penetré si auant, qu'elle
 est paruenue iusques en noz Gaules des long *Plin.*
 temps a, i'a use bien dire (quoy qu'il ne se
 ble à voir) presque passée par tous les cli-
 mats da la terre, retenant encore de present
 en plusieurs endroits mesmes de la chrestieté
 sa premiere vigueur du paganisme: combien
 que tant finement & à couuert cela se manie
 speciallement en ceste France, ou y a encore
 plusieurs bons princes & gens de bien, que
 n'est la femme Sorciere comme pour telle
 souuent par son mary, l'enfant, du pere, n'yla
 seruante, de son maistre. Mais quant l'Ante-
 christ sera arriué, lors elle sera pl^s manifeste,
 & en sa plus grande vigueur: alors vn nōbre
 infiny de Sorciers & Sorcieres seront en cre-

Enode 7.

*Math. cap.
24.*

dit pour vn temps (helas qui leur sera bien cher vendu) avec leur Roy & Capitaine: cōme il nous a esté prefiguré en Pharaon, avec lequel regnant en Ægypte estoient en bruid vn Iannes & vn Mābres grans maistres con- nins en cest art, qui l'oprimoiēt ensemble le peuple de Dieu. Ce qu'il ne fault pas estimer estre fable ou mensonge, puis qu'ainsi est q̄ nostre Seigneur Iesus Christ a predict qu'a- prochant la fin de ce monde, & cest Ante- christ voulant, tout a descouuert, esleueroit plustost dilater, son Empire, plusieurs faulx prophetes (tels que sont tous Deuins, Sor- ciers, & noz pronosticqueurs de neiges fō- dues ou à fondre, qui mentēt le plus souuēt) feront des signes admirables, a tant que, sy faire ce pouuoit, ils seduiront les esleuz de Dieu: ce qu'il fault vrayement entendre spe- ciallemēt en la vertu de ceste beste hydeuse, laquelle aussi pour ce regard est ditte par S. Iean auoir deux cornes.

Qui sont les deux cornes, cest adire les suposts & fau- seurs de ceste beste Magie.

C H A P. II



Ar qui sont ces deux susdittes cor- nes de ceste seconde beste sinon les appuys & supotz de l'Ante- christ mesme & de Magie repre-

sentez par les deux plus insignes Magiciens, Exod. 7. 8.
 qui soient pource mētionnez és sainctes let- & c.
 tres, scauoir est les susdictes Iannes & Mam-
 bres, qui ont seruy cōme de deux cornes à
 Pharaon (figure d'Antechrist) pour resister
 a Moÿse & Aaron en faisant semblables si-
 gnes qu'iceux en la presence de ce Roy inic-
 que de son Peuple Ægyptien & des enfans
 d'Israel, afin que voyans ces cas semblables,
 ny luy, ny ses subiects ny mesmes les Israeli-
 tes (s'il s'eust peu faire) ne recōnoissent non
 plus la puissāce de Dieu (indice en ce & ar-
 gument de sa volunté) aux miracles de Moï-
 se, qu'aux signes de ces deux malheureux, &
 que demeurans par ce en doubte, fussent les-
 dicts Israélites retenus, & engardez d'aller
 par les deserts sacrifier au Souuerain Dieu,
 ou il les appelloit. Dont nous retirōs en cō-
 sequēce q̄ par ces deux infames seducteurs
 & rebelles nous est represētée toute la trou-
 pe de leurs semblables Magiciens & infi-
 delles speciallement hereticques, qui par ce
 mesme art, ainsi que par argumens cornus,
 empechent les spirituels Israelites (cupidés
 de la diuine cōtemplation) d'abandoner les
 tenebres de ce monde sensuel, pour aller és
 lieux solitaires sacrifier leurs corps par œu-
 ures de penitence, & dedier leur ame à Dieu
 par vne plus ardente charité. Ce sont ceux la
 mesmes, lesquels brouillans les cerueaux fá-
 tasticques d'vne infinité de doubtes nubi-

leuses empechent les inconstans se ioindre à Dieu par vne viue foy & solide: lesquels engardent aussi les autres non plus fideles, atains de quelque maladie, ou perte de biens, & pouffez d'une legereté, d'auoir en Dieu ferme esperance, quant voyant tels pipeurs se venter de bailler guerison, de reueler vn larrecin, ou ce qui est inconnu, & de faire quelques tours de passe passe, ils ont recours à iceux pour auoir, ou sçauoir par leur artifice ce qu'ils desirent, plustost qu'à Dieu en leur necessité, ou qu'à ses saincts, qui font de vrais miracles, ou aux moiens dont vſel'Eglise: ne pouuans telles gens infirmes en la foy (discerner, que ces enchanteurs, qui semblent faire le mesme) ne font ce credit vrais miracles: mais seulement en apparence de verité pour mal & pour seduire, cōme leur maistre Satan. Ne plus ne moins que ceux aussi qui prestent l'oreille aux hereticques, ne peuent remarquer quelle est la vraye ou fausse Eglise: q̄ fait que par ces deux moiens là ces malins leuent leurs cornes cōtre l'aigneau immaculé Iesus Christ. Mais plus apertement (pour le present) ces derniers hereticques qui regnent en ce temps cy: lesquels avec leur Pharaonicque Antechrist, cest adire par tyrannicque violence, retiennent le monde en grand erreur, s'opposans contre le vray Agneau susdict, en faisâs apte guerre à ses saincts, par force, par armes, par

Cyrl. *Œ*
lex. li. 7. ca.
8. in Ioan.
Plin. li. 30.
cap. 2.

tromperie, & repugnance à la verité.

Description des Sorciers & Sorcieres Magiciens & hereticques de ce temps cy.

C H A P. 12

DE ces deux mesmes cornes, qui ne diroit S. Paul auoir expressement *Timoth. 2* parlé cōme par prophetie quant il aduertit son disciple de ce qui deuoit aduenir vers la fin de ce monde? voicy ces mots ou semblables: aux derniers iours (dit-il) les temps seront fort d'agereux, pour ce que les hommes seront amateurs de soy-mesmes, cōuoiteux, superbes, blasphemeurs & desobeissants a leurs parens, ingrats, mechans, sans bonne affection, sans paix, faulx accusateurs, paillars, cruels, sans benignité, traitres, arrogans, enflés d'orgueil, aueugles, & pl^s amateurs de volupté que de Dieu mesme: ayans bien quelque apparence de pieté: mais renonçans la vertu d'icelle: & pour ce fuyt telle maniere de gens. Voila les tiltres d'honneur & blasons de ces magnificques Apostres du Diable, lesquels ie voudrois chacū cōgnoistre aussi bien leur vrayement cōuenir que ceux qui les ont frequentez ou bon gré ou malgré soy, comme aussi ce qui sensuit au mesme texte sēble estre dict precisement des mal'heureuses femmes

a Euseb. Eccl. hist. lib. 2. cap. 13. qu'ils ont seduites & attrapées au trebuchement de leurs impietez ^a seló la mode de leurs devanciers disciples de leur grand docteur Simon le Magicien: femmelettes chargées de peché (dit S. Paul) qui se laissent conduire à diuerses cōuoitises (cōme tesmoignēt leurs superstitieuses curiositez) tousiours aprenātes, & iamais ne paruiennēt à la cōgnoissance de verité. Puis poursuiuant il dict encore de ces Seducteurs & tout ainsi que Iannes & Mambres ont résisté à Moïse: ainsi ceux cy repugnent à la verité gens corrompus d'entendement, reprouuez en la foy. Ne sont ce pas la les viues couleurs desquelles sont fort gētiment painctz nos hereticques libertains? Mais mieux encore sont elles seantes aux meurs de nos Magiciens, de nos deuins, de nos Pronōsticqueurs, superbes, & de nos Sorciers, & Sorcieres. Leurs fais barbares, leurs gestes impudens, leurs dissolutions, leurs traitres dessains, leurs actes execrables, leurs propos vains, mocqueurs, & mēsongers soient raportez à ce que dict l'Apostre, & on vaira s'il y a rien de different. Tels sont les nœuds & durillons des deux cornes horribles de ceste môstrueuse beste. Je ne veux pas toutesfois nier qu'aucuns considerans q'Antechrista deux peuples soubz leioug de sa loy, aussi bien que nostre Seigneur Iesus Christ, interpretent lesdictes cornes des Iuifs & des Gentils, qui sont encore pendus

au crocq d'incredulité & d'idolatrie menās la guerre a ceux qui tiennēt le party de Iesus-Christ: car telles gens sont aussi les vrayes supposts du Diable, & ne s'espargnent moins q̄ les autres à charmer, enchanter, & enforcer ceux qu'ils peuuent cōme font foy plusieurs histoires. Et pource comme tels & comme estās rebelles en la foy, ils sont sēblablement de l'escolle de ces deux Iannes & Mambres.

Les magiciens & Sorciers. se veulent faire semblables à l'agneau Iesus-Christ.

C H A P. 13

 R tous ceux-la appelez pour ces raisons iustement cornes de l'art Magicienne, sont dictz encore en ce sēblables à l'agneau qui est Iesus Christ, ou pource que l'Antechrist prince de Magic, est le chef des Iuifs & Gentils infideles cōme Iesus Christ de ceux qui se sont rēgez à la foy: ou pource que ces enchâteurs font choses cōme luy admirables & veullēt aussi acquerir par ce moien pareil bruit & honneur que luy mesmes. Aussi ce Dragon le Diable (duquel ils sont seētateurs (s'est il pas voulu (cest habille lourdault) faire egal au *Isa. cap. 14* fils de Dieu quant il a dict. Iemonteray & seray semblable au souuerain: a mesme raison est ditte ceste beste Sorciere parler en la façō

du Dragon. Car telles gens brutaux disent en leur cœur (côme ils demōstrent par leurs œuures) qu'ils veulent se parangonner a Iesus Christ, & ce par leurs faulx miracles & diuinations, à l'execution desquels, comme de tous leurs mechans faicts ils emploiet les mesmes blasphemantes parolles & inuocations qu'ils ont aprises de leur precepteur ce Dragō Diable. Finalement (dit S. Iean) ceste beste faisoit la mesme puissance que la premiere: car quel est l'Antechrist, tels sont ses alliez & confors. Mais ce sera (dit-il) en sa presence, cest adire en sa vertu diabolicque qu'ils feront telles choses puissantes. Ce que voyant les hommes ignares & mal conditionez ils adoreront ceste premiere beste, en la puissance & au nom de laquelle tels signes merueilleux se feront.

Qu'il semble qu'Antechrist approche. Et en quelle sorte les Sorciers sont hypocrites & ne font en verité tout ce dont ils se vantent, desquels qui s'ayde ou les frequente il se damne, eux ayant la conscience corrompue.

C H A P. 14

Doncques troys & quatre fois malheureux Sorciers & Sorcieres, Magiciens & Deuins, Race peruerse de l'Antechrist & semence du Diable, ennemis de

de Dieu, & premiers fauteurs d'une si grande impieté & plus qu'Idolatrie, Officiers, Bedeaux, Heraux d'armes, & trompettes du filz de perdition, lors qu'il comparoistra en personne visible, pour enioler & seduire le monde, declinant au cours de ses vieilz ans. Aufquelz temps las combien pres semblons nous approcher, puis que voyons estre accompli la plus grãde part de ce que ce saint personnage nous a (comme auons veu) prediçt: & si ne nous contentons de l'oracle de ce diuin Prophete: saint Paul nõ de mediocre autorité, nous apprendra qu'auons ia plus d'un pied dedans la barque de ceste derriere & miserable saison: & que pour le moins les auãtcoueurs de cedit Antechrist font ia en campagne pour commencer à dresser l'eschaffaux sur lequel ilz entendent avec leur pñce sanguinaire iouer leur cruelle tragedie. a L'esprit, diçt cest Apostre, m'aduertit apertement qu'aux derniers temps aucuns se desuoyeront de la foy, s'applicquans aux espritz d'erreur, & aux sciences des Diables, mentans en hipocrisie, avec vne conscience corrompue, deffendans de se marier, & d'vser des viandes que Dieu a creées pour en manger avec action de grace. **Qui** ne se persuaderoit Chrestiens François, cest orage & tempeste d'hommes endiablez estre tombée sur les foibles espauls de ce siecle deplorable, puis que voyons cela sortir son plein

ai. Tim. 4.

effect, maintenant que par tant de moyens vn si grand nombre d'hommes & femmes se desbandent de la fidelle troupe des vrayz Chrestiens & Catholicques, pour guerroyer contr'eux souz les enseignes desployées de ie ne sçay quelz espritz d'erreur, espritz volages & de contrarieté: b & d'autant que plus y en a de ceste ligue enregistrez en leur rolle plus à bon droict augmēte nostre suspicion que ce monde approche pres de sa fin: mais ou est la science plus diabolique que la Magie, l'Enchanterie, Sorcellerie & diuination, mesmes tous ceux qui font profession couuerte ou manifeste de ces maudictz arts, ont ilz moyen plus commode à esblouyr & trôper les fantasies des simples, que fiction & hypocrisie? & qu'ainsi soit, font ilz pas semblant de faire des miracles, & autres tours c qu'en verité ilz ne font, comme de faire apparoistre & parler vn mort d (comme se vantent les Necromantiens) de sortir d'vn lieu clos, ou entrer sans creuasse, n'ouerture, & tirer du vin d'vne muraille: de creer quelques choses, & quoy que selon aucuns Auteurs ilz puiffēt produire de nouveau quelques petites bestiolles corruptibles comme Raynes, Mousches, Vers, Erignées, & semblables, qui plustost viennent de quelque corruption des Elementz, des vapeurs & de l'humidité de la terre à cause de la pluye, par la force aussi humectante de la Lune, & l'ar-

b *Aug.*
epist. 10.

c *Cyri.*
Alex.
lib. 7. in
Ioan. ca.
8.
d 26. q. 5.
cap. Nec
mirum.
e *Albert*
magnus.

deur du Soleil, ou du mouuement orbiculai
 re des Cieux, amenées en ieu, & representées
 au besoing par leurs Diabes, que de leur art,
 ou du seul pouuoir diabolique, lequel ne s'e
 stend si auant que de paruenir iusques à la
 creation de quelque chose pour tant petite
 qu'elle soit. Ilz se vantent dauantage de trās-
 muer vrayement & de faict vn homme en
 autre forme, ou en beste brute, ou autre cho
 se en autre substance : car aussi de pouuoir
 predire ce qui apres vn long temps doit cō-
 tingement aduenir, & de guerir maladies
 de toutes sortes incurables au medeci: mais
 tout cela n'estant en verité de leur part, sort
 plustost de la puissante forge du Tout-puis-
 sant, & qui ne peut estre tissu d'autre main.
 Que s'ilz semblent bailler guerison à quel-
 que maladie deplorée : c'est ou sçachant
 par l'instruction damnable de leur maistre
 d'enfer la propriété des herbes qu'ilz appli-
 quent à la medecine qui peut naturelle-
 mēt profiter à telles infirmitéz : ou c'est plus
 tost en ostant le mal & la douleur qu'eux-
 mesmes par leurs sorts & leurs semblables,
 ou (pour toucher au but) leurs Diabes qui
 veulent contraindre par ce les hommes à les
 adorer, ont procurez au patient, d'autāt que
 ces espritz malings peuuent faire mal : mais
 iamais bien, si ce n'est en cessant d'affliger ce
 qu'ilz tourmentoient au parauant, & pour-
 tant proprement ilz ne guerissent, n'estant

*August.
 lib. de spi-
 ritu &
 anima.*

*Exemp.
 Faustin.
 clem. l. 10
 recognit.
 Exemp.
 Vincent.
 in specu.
 natur. l.
 3. cap. 109
 26. q. 5.
 can. epi.*

*En quel-
 le manie-
 re les Sor-
 ciers sem-
 blent gue-
 rir les ma-
 lades.*

*Cyp. lib.
 de Idol.
 vanit. M.
 minu. in
 octa.*

*26. q. 7.
 can. ad-
 moneant.*

En quelle sorte ilz deuinent.
a Aug. lib. de natura demonum.
b De ces deuine- mens voy äplement 26. q. 4. can. scien dum.
Leui. ca. 20. Deu. cap. 18. 26. q. 2. can. Qui sine & q. 5. ca. Qui diuinationes. ca. Nec mirum.
L. nullus c. de malef. & mathem.
Io. Gerson. li. de erroribus circa mag. 30. dicto.
Mat. x. 13
Isa. c. 44

cest acte de faueur en la puissance de leur art. Ainsi est-il des larrecins que leursdictz Diab- les ou leurs compaignons a ont persuadé de faire, lesquelz par consequent ces deuins peuent bien quelque-fois par la relation d'iceux congnoistre, b comme plusieurs autres choses par eux ou autres ia commises ou commencées sans le sceu ny desdictz deuins, ny de ceux qui les interrogēt, en ce pendant par telles feintises de quelque commodité apparente qu'ilz promettent aux hommes, plusieurs peu fidelles à Dieu courent apres eux, & les embrassent comme beneficiers: plusieurs contre tout droict, leur demandent ayde & conseil, ne sçachans pas les pauures miserables, que pour sauuer leur bonnet ilz perdent la teste, pour l'ayse du corps ilz donnent leur ame, & pour vn escu perdu ou desrobé retrouué, ilz se font perte de ceste precieuse marguerite, pour laquelle acquerir les spirituelz enfans de Dieu vendent & donnent tout ce qu'ilz ont. Que trop mieux leur vaudroit d'attendre avecques patience comme Iob & le vieil Tobie, l'ayde de Dieu mandiee par la faueur de quelques Sainctz, & par les suffrages de l'Eglise. Car c'est celuy, dict Isaye, qui met au neant les signes des Deuins, & tourne en furie les coniectureurs, renuerçant les sages (par opiniõ) fan-dessus-dessouz, & rédant folle leur science, C'est luy qui blesse & qui guerit, qui mor-

tife & viuifie. Et pensez vous que ne ſça-
 chent pas bien tout cela ces maudictz Sor-
 ciers & Sorcieres, comme tous ceux auffi
 qui ſe meſlent de deuiner, mais ilz ſont (com-
 me dict ſainct Paul en celieu meſme) tant
 corrompus d'affection & conſcience, qu'il
 n'eſt de merueilles ſi aucun remord ne les I. Reg. 2.
 point, ſi mille ſynderese les eſguillonent,
 nulle aduerſité, nulle peine ſeuere, ou dou-
 ce remonſtrance les peult induire à repen-
 tance, & à faire penitence d'vne infinité de
 meurtres inſignes, & autres forfaitz qu'ilz
 commettent de iour en iour, & qui pis eſt
 moins encore ont ilz contriſtion des ames
 qu'ilz ont contre toute pieté corrompues,
 gaſtées & tuées, les conſacrant à leurs Diä-
 bles. Ce que font ſur tous quelques ſages Iacob. Spr.
 femmes ou belles meres, qu'on appelle, Sor in Naleo
 cieres des petitz enfançons, à peine eſcloz, mal.
 & par elles tirez des entrailles de la mere, ou
 bien en frequentant avec les autres par trop
 familiarement, pour les abreuuer ou ſoula-
 ger de leur meſme art.

*En quelle ſorte les Sorciers deſſendent ſe marier,
 ou eſt parlé de leur enorme paillardise,
 & d'uſer des viandes.*

C H A P. I 5.

C iij

*Indecretal.
tir. de frigi.
& malef.
133. q. 1. Si
per sortia-
riis.*

*Porphir. l. 2
de animalium
abstin.*

*Exempl. de
Marcio &
des Simo-
nians. Iren.
lib. 1. aduer-
sus here. c. 9*

& 20.

Io. fr. pic.

Mir. lib. 4.

prenot. c. 4.

*Semble mes-
mes d'iceux
estre enten-
dus aucuns
denommez
en Isa. 34. d*

& Irem.

50. f.

Aug. li. 15

de civit. de

cap. 23.

S. Thom. 1.

q. 51. art. 3.

Exemp. 5.

Brigit. li. 6.

c. 81. lo. Ni

der in form.

lib. 5. c. 27. 9

Exemp. in

lib. hist. 2. 1.



V surplus sont ce pas ceux-là mes-
mes qui engardent de se marier, &
qui le deffendent, non tant de pa-
rolle, que par effect, quant avec
leurs malefices, ou par morceaux enueni-
mez, ou par superstitieuses ligatures & cer-
tains autres charmes, ilz procurent vne ie ne
sçay quelle inimitié, hayne ou desdain entre
le mary & la femme, & font tant qu'ilz ne se
peuvent conioindre à la procreation des en-
fans, qui est le premier but de mariage? Quât
ilz attirent aussi par leurs breuages amou-
reux, par leurs infectueux regards, & autres
infiniz moyès, plusieurs en leur amour char-
nel, & plusieurs autres autrement chastes &
pudiques qu'ilz accouplét par vn lien trop
libidineux, avec ceux ou celles qui de ce fai-
re les ont requis & sollicitez? & quant ou
eux le plus souuent, ou autres quelque fois
par eux charmez, se contentans d'une char-
nelle cohabitation avec leurs semblables
Sorciers & Sorcieres, & mesmes avec leurs
Diables Asmodiens, nómez par les antiques
payens Faunes, Syluins, Driades, Naiades,
Pans, ou Satyres, & par noz peres de religiõ
Iucubins, communs presque à toutes Sorcie-
res, & Succubins pour les hommes Sorciers
soient visibles en forme de corps humains,
ou avec quelque corps d'un mort, meu & a-

*vita S. Berna. de muliere dormiente marito. item apud vin.
c. 30. de Merlino. Ioseph. lib. 1. Antiq. cap. 5. in 6. ca. Gen.*

gité par ces Diabes (demourans toutesfois sans vie) ou bien soient inuisibles, par la violence seulement d'une impression & illusion fantastique, ne se souciēt de paruenir au premier ou au second liēt de mariage, ou d'auēture s'ilz se marient, ce n'est que par honte, par contraincte quelque fois de leurs parēs, ou par autre necessitē, ou bien plustost pour mieux couvrir & assouir leur desmesurée lubricitē. car moins ne s'efforce ce vilain esprit de fornication à faire tausser la foy de mariage, qu'à deflorer le blanciz de virginitē. Sont ce pas aussi ceux-la qui empêchent d'vser des viandes que Dieu nous a creées, quant ilz les assaulcent d'une poison pour s'en ayder à leurs sorcieries entreprises? Quant par leurs charmes & sacrileges inuocations ilz font tomber la gresle, la bruine, ou la tēpeste dessus les grains & fructz de la terre? mais principalement quant ilz font perdre l'appetit à ceux que par leurs sorts ilz bourrellent? car certes lors les pauures languoureux ne peuuent vser d'aucune viande, comme n'agueres a esté veue vne ieune Damoyelle au pays de Rethelois en tel desgoutement de toutes choses propres au viure, que elle a esté l'espace de plus de quatre moys sans rien vser à nourriture, ny seulement aualer, long temps abandonnée des medecins, aueugles en son mal, duquel finalement elle est expirée en vne extrême langueur, sei-

Vlric. molitor Tract. de lamis, &c.

che comme bois, maigre plus qu'un heron, legere comme un oyseau, passe ainsi qu'un drapeau, & plus rechignée que parchemin qui gresille pres le feu, dont ie laisse à penser si telle fin chetive estoit causée du sort commun de nature plustost que de l'empoisonnement de quelque vilaine Sorciere.

Qu'il semble que Sathan soit dechesné & enuoyé pour seduire les meschans, en punition des abus.

C H A P. 16.

HElas Chrestiens & chers François, voyant ces insignes & estrages faitz mixtionnez de tant d'autres heresies, & brouillez avec vne infinité de vices & abus, dont est maintenant le monde enyuré, mais sur tous pays ceste France qui porte le diuin tiltre de treschrestienne qui ne diroit donc ceste horrible beste premiere cy dessus dicte, ce Dragon, ce Sathan estre deslié en ceste arriere saison, en ce tēps cy dernier & miserable, que plus le monde va en auant, plus vn chacun se precipite au gouffre de toute impieté? Ie laisse là en arriere les pechez (qu'on dit) de mesnage. Seulement ie demande, où est iustice maintenant, ou sont les blasphemés, les vsures, les Simonies, les heresies, les incestes & paillardises, les meurtres coustumiers, les sacrileges a-

perts, les Sorcelleries punies? Où est le Prince qui viuemēt & pour le seul nom de Dieu, ou le zele de son antique religion espouse la cause, & prenne la querelle pour son Dieu & pour son Eglise? Que sert l'espée pēdue aux flancs du gentilhomme, s'il ne l'employe d'vn roide bras pour la tuition de la vertu, & la deffence de la foy paternelle contre les mutins & rebelles ennemis de Dieu, de l'Eglise, de pieté & saincteté? Et ou est la grauité, la cōtinance & honnesteté de l'estat de prestrie? la fidelité du marchand, la simplicité du Laboureur, & la pudicité de la femme? mais qui ne verroit que plus allans noz vices en augmentant, tant plus aussi les forces de ce Sathan redoublent dessus nous, & plus deliberté luy baillons nous comme aux siens, cōtre nous mesmes? Certes si Dieu, qui est la mesme bonté, ne nous auoit laissé encore vn peu de semence, & de la race des gens de biē, voire de tous Estatz, & de tout sexe, nous aurions iuste occasion de nous persuader que voicy le temps duquel sainct Iean a encore *Apo.c.12* prophetisé malediction deuoir aduenir sur la mer, c'est à dire sur ces incōstans pecheurs principalement Sorciers & heretiques, qui sont amers, turbulens & tempestatifs, comme les vagues de la mer: & sur la terre, voulant entendre ces gens cy mesmes ou leurs semblables hommes terrestres, sensuelz, secs & arides, à faulte de la grace de Dieu,

Malheur à ceux là, dict ce Prophete, pourtāt qu'en eux le Diable deiscend avec grande colere: mais ce non tant, possible, par presence personnelle, qu'exercant dessus eux son malheureux pouuoir, touz lequel estant ainsi afferuis que pourroient ilz bien faire? Quelle sincerite de vie attendons nous de ceux-là qui sont pouffez & conduictz par vne si inique violence? Voyez aussi comme leurs œures surpassent les bornes de toute pieté, de raison, d'humanité: ou n'y a iustice, ny mesure, n'equite. Depuis que non seulement ilz ont bai lé lieu en soy a vn tel seditieux, tiran: mais de propre volonté ont employe leurs forces, & fait plus que deuoir de l'inuouer & de l'attirer a ces fins par leurs charmes & horribles admiratiōs? Dieu d'autrepart qui est iuste vengeur de leurs precedentes impietez & meschantes volontez, mesmes pour chastier noz fautes, luy baille licence de venir à eux, & de les posseder par sa puissance, comme autresfois du temps qu'avec tous abus regnoit Achab, & ceste meschūte Royne sorciere Iesabel, il le licencia à sa requeste de s'eparer des faux Prophetes d'Israel pour estre esprit de mensonge en leur bouche, & les deceuoir tous tant qu'ilz estoiet. Au semblable en Isaye parlans moralement du Diable souz le nom d'Assur, qui signifie traistre ou heureux, tel qu'est le diable, nul autre traistre ayant esté doué de telle felicité naturelle

Origen. homil. 16. in numer.

3. Reg. c. 22.

Isa. ca. 10.

que luy, Dieu dict malheur à Assur, qui est la verge de ma fureur, & mon bastón en la main duquel est mon indignation. Je l'enuoyeray à vne gent trompeuse. Je luy bailleray charge contre le peuple de ma fureur, à celle fin qu'il emporte les despouilles, & rauisse la proye, & le mette à fouler souz les piedz comme la fange des rues. Cela vrayement François, comme iadis a eu lieu par Sennacherib sur les pecheurs de Iudée, lesquelz il a ruinez, ainsi a il fait sa descharge dessus nous, quand le Diable est venu pour deceuoir les trompeurs, Enchanteurs, Sorciers & heretiques, qui sont au beau milieu de nous, exploictans dessus noz testes la iuste fureur de nostre Dieu, par noz vanitez trop aigrie & irritée dont nous ont estez rauis les biens, la gloire, la vie. & qui plus est les ames d'un nombre infiny de noz freres, proye & despouille autrefois faite par nostre fort Capitaine Iesus-Christ contre le prince des tenebres. C'est, di-ie, dessus nous desbordez & encharnez à tout vice, entre lesquelz nostre aduersaire cornu commence mieux que deuant à descocher plus viuement les flesches de son yre, que sur toute autre natió, comme il fait congnoistre par les abominables faitz de ses propres membres qui sont entre nous, ces Sorciers, faux chrestiens & heretiques, lesquelz comme ayāt vigueur d'un meisme esprit de contradiction tant aspre-

Note que Assur avec aspiration signifie noir cy, ou feu de liberté, qui sont Epithetes fort conuenables au Diable. Et est icy entendu du Sennacherib interprete le buisson de destruction, ou du g'auue, par lequel sont entenduz les faux iuges & heretiques selon saint Hierosme à la glose.
Iuxta illud Luc. II.

ment nous traouillent. Et tant plus contre
 tous se monstre il maintenāt enflambé, que
Apoc. 12. moins de temps il scait ou se doute d'auoir à
 pouuoir plus nuire aux hommes, & à rece-
 uoir son dernier metz par l'arrest du iuge-
a Isa. 10.d ment general, alors que, ^a comme dict le
 Prophete, le temps de sa visite sera venu, &
 sa gloire embrasée ardra tout ainsi comme
 la braise du feu.

*Comme le Diable est maintenāt lié pour les bons, &
 deslié pour les infidelles, spécialement Sor-
 ciers & heretiques. En l'abysme de la
 malice desquel il est precipité.*

C H A P. 17.



Ioel. cap. 2.

T ne faiet contre ce que disons,
 qu'en ce Testamēt nouveau re-
 gnāt le souuerain Roy des roys
 le Diable deuoit estre chasse biē
 loing de ses subieets, selō la pro-
 messe faiete par nostre Dieu aux fidelles de
 ceste Eglise, quand le Prophete Ioël dict en
 ces motz, Dieu a zelé, c'est à dire ardemment
 aymé sa terre (qui est l'Eglise) il a pardonné
 à son peuple (l'ayāt racheté de son precieux
 sang) & luy a dict : Je vous enuoyeray du
 froument, du vin, & de l'huyle (qui est son
 precieux corps & son sang souz les especes
 de pain & vin, dont l'huyle de sa misericorde

nous decoule) & ne ferez plus en risée contre les Gentilz (car ilz se conuertiront) & ie chasseray bien loin celuy qui est d'Aquilon, c'est à dire, selon l'aduis des plus doctes, le Diable qui se vantoit de uoir estre assis en la montaigne du Testamēt, au costé d'Aquilon: mais que nous represente Aquilon, si nō vne region froide & seiche? Par ce donc est bien prouué & demonstré qu'il habite aux cœurs refroidis & destituez de la chaleur du feu de charité. Aussi s'ensuyt il que nostre Dieu dict encore par ce mesme Prophete. Ie le pousseray en vne terre sans chemin, & deserte. Telz sont, à vray dire, les cœurs de ceux qui sont vains, secs & repides, ou Dieu n'habite point, & charité ardente ne trouue place pour s'y loger, & parce le Diable demeure encore en ceux-là. En laquelle demeure fa puanteur, c'est à dire, ses pestiferes tentatiōs, avec l'infection du consentement à icelles, doit monter iusques au hault degré de leur raison, de sorte qu'elle en sera toute infectée & pertroublée. ^a C'est là proprement le lieu mesme ou sont les vrayes tenebres spirituelles, desquelles le Diable est dict le Prince, & ou il faiēt sa residence. ^b Il est ce non obstant vrayement lié & garrotté par la main de ce grand & fort Ange de lumiere, Angé du Testament nostre sauueur Iesus-Christ. De maniere qu'il semble en ceste façon ne pouuoir plus nuire aux fideles Chrestiens,

Isa. ca. 14

a Aux. iii

psal. 26.

b Apoc 20

& qui ne le iugeroit estroictemēt enchesné voyant tant de ieunes enfans, & de filles delicates, tant de vieillardz & femmelettes caducques, le supplâter tant en religion qu'au-trepart, par leurs vertus, & l'austerité de leur vie, contemnans les allichemens & vanitez & de la chair & du monde? combien de Martirs, combien de Confesseurs, combien de Vierges & chastes mariez ou en veunage luy tiennent ilz le pied sur la gorge, par vne sincerité de vie? Combien de prestres ou exorcistes le deiectent ilz des corps, ou autres lieux qu'il possède, mesmes, & par absolutiō des pechez confessez, du plus profond des ames, esquelles par puissance au parauant il residoit? c Il n'ose s'approcher de tous ceux là qui sont par trop dissemblables à ses malignes complexions: mais estant reserré pour ceux-là, il est deslié, & iecté dans l'abisme du cœur puant, & de l'ame infecte & profonde en malice des tenebreux pecheurs: comme en special de ceux qui plongez aulac de toute infection mentale & corporelle exercēt obstinement ce pernacieux estat de Sorcellerie, ou malefice, abismé de malice supresme, & gouffre le plus ord & vilain, le plus obscur & profond en toute impieté qu'o pourroit estimer.

*c Cyril. Ale
xan. lib. 4.
cōtra Iulia.*

*Petite digression scauoir si le Diable se faict public-
quement quelque part adorer, depuis la ve-
nue du sauueur, & de l'apparence de
vraye religion dont plusieurs
sont seductz.*

C H A P. 18.



V par-dessus bien est amoin-
drie la puissance & hauteſſe de
ce prince orgueilleux, lequel e-
ſtoit deux mille ans n'ya pas pas-
ſez, eſleué par tout l'vniuers au
hault degré d'honneur, ſoy faiſant publique-
ment adorer és Idoles, par les plus grandz
Princes & Monarques du monde, a & qui
depuis par Ieſus-Chriſt decheant grande-
ment de ceſte indigne excellence eſt dict tō-
bé en vn abisme, d'autant que tel honneur
qu'au parauant ne luy eſt plus apertement
rendu és temples ſacrileges & prophanes: ny
les ſacrifices ne luy ſont plus faictz ſolēnelz
comme de couſtume, b quoy q̄ quelques Au-
theurs (poſſible chatouilleux en ceſt endroit
au faict de la Religion) comme venans & ra-
contans nouvelles de loing pays, & pource
pensant eſtre mieux diſpenſez à bourder à
leur ayſe, nous veulent faire accroire qu'en-
core en quelque partie des Indes comme en
la grande ville de Calicut, il tienne ſon ſiege,
ſouz vne hydeuſe forme, ayant ſur ſon chef

*a Rupert. li.
11. cap. 20.
cōm. in apo-
cal.*

*b P. Boai-
ſuoli. hiſt
p odigroſ.
poſt verto-
nanū, Paul
venit. Lud.
patri Rom.
in hiſt. Ind.*

cornu vn tyare à trois couronnes, ou il se faict publicquement adorer, ſpeciallement dedans vn temple faict en la forme (difent ilz) de ſainct Iean de Latran qui eſt à Rome, ou chacun court comme aux grâdz pardons, à tout le moins vne fois l'an. Ce que ie ne voudrois, toutesfois tant aſſeurémēt nier chargeant du tout ces graues Autheurs d'impoſture, que ie ne diſe cela ſe pouuoir faire, la malice des Indoïs le requerant, & Dieu le permettant ainſi à leur punition, & à la prouue auſſi de la conſtance des fideles: comme il a bien long tēps enduré, & quelque fois encore permet il, que ce Diable ayt contrefaict ſes œuures, ſes miracles, & vne maniere de religion ayans quelques traiçts ſemblables de prime face à la vraye & Apoſtolique que tenons: mais plus (ce ſemble) icelle tirant au naïf de ſa premiere forme, comme eſt la

a Vide lib. qui inſcrib. de Geneal. Turce magna, &c. Vide Plutar. de uitis illuſt. max. 13. uita Nume Pompil. A. guſt. maſquée Synagogue de noz heretiques: a tel le qu'eſt auſſi en aucunes choſes celle des Turcz, ſpeciallement touchant leur Paſque & leurs funerailles ou enterrements des morts. Et telle finalement qu'en pluſieurs endroiçts on diroit auoir eſté la payenne, de laquelle s'il ſemble que retenions quelque choſe, (n'eſtant ce que ſimple ceremonie) il n'eſt faict pourtant tort à l'integrité de noſtre religion, qui en vſe à toute autre & trop meilleure fin, que ces Idolatres, deſquelz nous l'auons retiré, diçt ſainct Auguſtin, com-

comme de la main d'iniustes possesseurs, lesquels le Diable auoit induit & enseigné à cōtrefaire ce qu'il preuoyoit par le discours des *Cyprian.* escritures deuoir en l'Eglise de Dieu estre obserué, dōt il est dict pour ces faicts, & par aucuns iustement appellé le singe de Dieu, lequel tasche par ce moyen à esbranler la foy des plus fidelles & constans, & à rendre la vraye religion douteuse à ceux qui ne l'ont *Niceph. li.* encore bien embrassée, comme autresfois *2. cap. 36.* aussi il a tant faict par son disciple premier Simō Magus, que l'Empereur Neron ne sçachant au quel croire ou à cestuy (qui faisoit de grands signes & admirables) ou à sainct Pierre, qui demonstrent la verité, le seconduit ou deuançoit plustost par plus grands, il les a iectez pour vne fois tous deux hors de Rome, estimant & l'vn & l'autre pipeurs de monde & enchanteurs. Nous auons le semblable, speciallement au cas dont il est question où l'inconstance des volages cerueaux pourra trouuer vne mer suffisante pour nager entre deux eaux, & flotter çà & là, ne sçachant ou est l'heureux port de verité, puis que le Diable (qu'ils ne congnoissent tel en ce cas) se met en pareil degré d'authorité & demonstrence exterieure, que le sainct Pere de Rome, s'attribuant mesme prerogatiue sous semblable apparéce de religion en preminence que la sienne. Car l'vn & l'autre (si nous croyons aux susdicts Autheurs) se

disent grands vicaires ou lieutenans de Dieu pour decider sur terre de toutes causes suruenantes, combien que l'vn en verité, l'autre en mensonge, & par plus grande presumption. Ce que d'autant moins doit estre admirable à tout bõ cerueau, que chacun scait ce braue outrecuidé auoir esté ie esté du hault des Cieux pour auoir attenté le semblable contre Dieu mesme auquel il vouloit estre esgal, & raur le parc du Throsne souuerain, qui estoit deu à Iesus-Christ, chef premier de toute l'Eglise. Osera il moins donc faire cy bas à l'endroiçt de son grand vicaire qui n'est qu'un pur homme mortel? Ne pouuât routesfois plusieurs discerner ceste ruse, nõ plus que la faulse semblance des autres susdictes religions, est aduenu qu'en telles doutes perilleuses, ilz sont tombez dedans les rets, non seulement d'une fort esbranlée & vacillante opinion d'erreur: mais d'une obstinée & heretique qui plus est cõfirmation en icelle. Ce qu'entendons desdictz Turcs Mahumetistes & Atheistes: & en particulier de noz Vaudois Sorciers & forcieres, & de tous autres heretiques dedans la conscience obscure desquelz, ainsi que dedans vn cœur abismé nous soustenõs cest esprit de faulseté estre logé par le fourrier de leur infidelle peruersité, & est vrayement pour ceux-là (afin de reprẽdre le fil de nostre discours) que nous disons aussi ce Sathan estre deslié. C'est

à ceux-là que plus il peut nuire & les offencer. C'est sur les mesmes que plus son audace a d'autorité. Mais plainement il sera contre tous deliuré des chesnes qui l'enferrent, lors & tant de temps que l'Antechrist tiendra ses grandz iours sur la terre, qui durera l'espace de trois ans seulement & demy, exerçant sa plus grande cruauté. Et ce pendant (dict saint Paul) *Ephes. 2. 2.* dès ores il besongne sur les enfans de deffiance & d'infidelité, quelz sont noz Sorciers, cōme tous autres heretiques.

Combien est dommageable faire accord avec le Diable (comme font tous Sorciers) ou vser de ses superstitions. Et cōme il fault se depecher d'iceluy.

C H A P. 19.



Par ce discours (peuple François) il vous appert comme ces Enchanteurs, ces Magiciens, & tous leurs alliez, ne sont que les avant-coueurs, suppotz, Ministres, & predicans d'Antechrist, pour quelque commodité temporelle qu'ilz reçoivent du pere d'iceluy (qui est le Diable) au contentement de leur sensuelle, ou pour mieux dire, du tout brutalle concupiscence & affection. Et pource tant que d'hommes ou de femmes sont par eux coustumierement attirez en l'ordure de leur vile Confrarie,

a Io. Fræc. Ricus Mirand. lib. 4. de rerũ prænot. cap. 7. Io. Nider in form. li. 5 cap. 3. Maleus malefic. Hippolit. mart. orat. de consummat. mundi Apocal. 13. Maleus malef. Io. Gerson. To. I. de erroribus circ. Mag. art. 3.

pour passer maistres en ce magnifique art, il fault qu'à leur mode ilz facēt hommage expresse au Diable, chacun à celuy duquel il a vouloir de s'ayder, lequel ilz nomment leur petit maistre, & ce par façons tant horribles & execrables, qu'elles sont ennuyeuses à reciter, & odieuses à l'ouye: quoy qu'il en soit receuant en soy le caractère du seau de l'Antechrist, qui est en abiurant de bouche, & de faiçt & Dieu & la vierge Marie (laquelle ilz broquardent d'un certain mot) reniant leur sainct baptesme, & detestant tout autre sainct Sacrement. Que s'ilz ne sont encore de ceste grande escolle, à tout le moins ilz font tacitement alliance & pact implicite, pour vsfer du terme des Theologiens, avec iceluy petit maistre, & semblent ce nonobstant consentir de faiçt à ceste premiere transaction detestable, puis qu'en leurs œuures ilz s'aydent des signes, caracteres, charmes, & superstitions dont vsent les autres, par le Diable inuentez, tendant à faire ce que Dieu ne requiert, & nature n'enseigne. Dont il aduient que petit à petit le Diable les attrappe de plus en plus dans ses lacs, & quelque fois de telle sorte s'y laissent ilz enfiler, qu'ayant presté comme les autres le sacrilege sermẽt, ilz ne s'en peuuent, cõme aucuns voudroïẽt bien, puis apres aucunement depestrer. Dedans lesquelz filetz tous ceux & celles qui y sont le plus fort enuolopez, ilz font aucu-

cyril. Al. x. in Ioan. lib. 9. cap. 19. Maleus malef.

nesfois plus de meschancetez qu'ilz ne vou-
 droient commettre, forcez à ce par leur mai-
 stre, voire à grands coups de bastonnades,
 comme faict foy leur chair toute meurdrie,
 bien souuent, & l'ont aucunes forcieres con-
 fessé au supplice. Ainsi le Diable est-il entré
 en saisine & plaine iouissance de telles gens,
 en la vertu de leur accord: duquel droict il
 ne peult estre depossédé ny deiecté, sinõ par
 la puissance ^a de ce plus fort nostre Seigneur ^{a Luc.c.ii.}
 Iesus-Christ, employée à la deffence de ceux
 là seulement, qui se repentans de tout leur
 cœur, luy requierent ayde & pardon, par la
 priere & humble supplication de quelques
 Saints, ou faicte publiquement à ceste intè-
 rion de l'Eglise, accompagnée de ieufnes,
 aumosnes, & autres œures de pieté. Ce qui
 aduient toutesfois bien peu souuent, tant
 sont ilz de court tenus, & estroictement gar-
 rottez par leur bourreau de maistre, dont ^{Heb.cap.6}
 est en eux vrayement practiqué le dire de
 saint Paul. Qu'il est impossible ceux qui ont
 estez vne fois illuminez, qui ont gousté le
 don celeste, & ont estez faicts participans du
 sainct Esprit (comme ceux-cylors qu'ilz es-
 toient Chrestiens qui ont ce pendant gous-
 té la bonne parolle de Dieu, comme les vér-
 tus du siecle futur, & sont retombez) estre
 de rechef renouvellez à penitence, crucifiās
 encore vne fois en soy-mesmes le Filz de
 Dieu, & l'ayant à mespris. Qui faict que la fin

de telles gens plus coustumieremēt n'est autre chose que le desespoir.

Pourquoy le Diable ne nuit tant aux grandz par ses Sorciers qu'au simple populaire.

C H A P. 20

Cas estranges, ô defastres merueilleus & dignes de tresgrande pitié. Mais ô plus encore miserables creatures, qui seulement poussées d'un vent de vaine gloire, ou de quelque autre pratique labile & transitoire, se baignent au lac de damnation eternelle, pour y attirer avec eux ceux qui les croyent & les ensuyuent: ou pour affliger quelque peu de temps en ce monde ceux qui les faschent, & sont les plus cōtraires à leurs Diables. Et qui est-ce qui nous deliurera de leurs sorts, de leurs poisons, & de leurs mains traistres & cruelles? Empeschez vous Iuges & Seigneurs de la terre tous ces maux là si vous pouuez, car c'est à vous à y pourvoir. Ce fait touche vostre charge & vostre authorité^a puis qu'entre les mortelz vous tenez la place du souuerain Iuge &^b du Seigneur des Seigneurs. Coupez, trachez le fil de l'abominable vie à telles gens que congnoissez nous combler & accabler de tant de malheureus defastres, lesquelz plus drus que la gresse tombent sur nous,

^a 2. Paral.
19.
Rom. c. 13.

^b Apocal. 19

Car d'autant plus qu'ilz croissent & multiplient au milieu de nous, plus dessus nous leur prince leur baille de force & d'autorité, Dieu le permettant ainsi pour le peu de deuoir que faisons à repurger l'iuoye toute manifeste du bon froment, laquelle autorité pour mieux retenir en plaine liberté & sans craincte, plus dextrement ilz sçauent briguer la faueur des plus grâdz, ou d'esprit ou de puissance temporelle. De sorte que si on y prend garde de bien pres, on trouuera que peu souuent ilz s'attaquent à ceux-la, pour leur faire gouster les angoisseux morceaux d'affliction corporelle qu'ilz font aualler aux autres de moindre estoffe, craignant ce fin regard leur maistre, trop irriter contr'eux ceux qui ont ou l'industrie, ou le pouuoir par le glaiue iusticier, d'empescher l'auancemēt de ses ministres & feaux seruiteurs & de brider tellement leur audace, que tant de dommage ne seroit par eux fait aux autres mortelz: aymant mieux se cōtenter d'autre part, dès que telz personnages sont ia assez siens, & comme de sa ligue qui seulement pour craincte d'estre bleçez par ces Sorciers & Sorcieres, ou par negligence & mespris, ou pour quelque autre cause coupable, ne osent entreprendre contre telle maniere de gens, la querelle & de Dieu & des bons, moins encores les traicter par la iuste rigueur du droit, comme ilz meritent.

Exemp. des amis du roy Artaxer. Abd. Babil. aposto. i. ca. hist. li. 6

A quoy nous adiouſtons d'abondant que
vrayement ceſont telz, à ſçauoir grands d'e-
ſprit & de puissance, que ce ſubtil Demon
pour chaſſer pour auoir, ou propres instru-
més de ſa malice, ou pour le moins fauteurs
& ſuppots de ſes cautelles, faiſât par ce moié
ceſt Antechriſt tout au rebours de ſon aduer-
faire noſtre Seigneur Ieſus-Chriſt, qui a eſ-
leu les plus ignares, ſimples & pauures qui
fuſſent gueres entre les Iuifs pour annoncer
ſa venue, & publier ſon Euangile.

*ſupplication aux Seigneurs & Magistrat^x de faire
toſt iuſtice des Sorciers & ſemblables.*

C H A P. 21

D Autant ô vous gentilz eſprits, &
vous Iuges & Seigneurs de la
terre, gardez (comme dict l'A-
poſtre) d'eſtre ſurpris par vai-
nes parolles, telles que ſont cel-
les dont vſent ces pipeurs, Sorciers, Magi-
ciens & Noſtradamiſtes, pour leſquelles, ou
ſemblables, l'yre de Dieu eſt deſcendue ſur
les enfans de deſſiance, comme nous auons
cy deuant monſtré. Et pource, dict-il, enco-
re ne vueillez eſtre participans avec iceux.
Faiçtes en pluſtoſt (nous vous ſupplioſ) bõ-
ne iuſtice, & ilz ne s'accoſteront de vous, ilz
ne vous fuyront moins (quelz qu'ilz ſoient)

Ephes.ca. 5

1.R.g.c. 28

que ceste Sorciere ou Pythonisse éuitoit la Rob. Ga-
 presence du Roy Saül, qui par Edict public *guin. inlib.*
 auoit banny telle vermine hors son Royau-
 me. Ne permettez que par vne vaine curio- *Aimon. de*
 sité ou chatouilleuse conuoitise de voir ou *gest. Fræc.*
 de scauoir par le moyen d'iceux choses rares *lib. 3. c. 94.*
 & à vous admirables, ils ieçtent leurs sorts *& li. 4. c. 1*
 charmeurs sur voz ia affectionnées fantasies *Exemp. du*
 pour vous faire ou taire ou dissimuler leurs *dict Saül.*
 crimes abominables. Et ne pésés tirer de tel- *1. Paral. 10*
 le perte aucun plaisir ou profit qui ne vous *de Pharaon*
 soit ou en apres plus qu'au poix d'or vendu, *Exod. 7.*
 ou dés à present en ce monde la totale ruine *8. 9. & c. de*
 de tout vostre heur, de toutes vos bonnes *Balaam.*
 fortunes & succès, ou mesmes de vostre vie, *Num. 22.*
 comme il est aduenu en fin à tous ceux qui se *De Iesabel.*
 font aydés de tels moyens en leur vie. Entre *4. Reg. 9.*
 lesquels ie vous produiray seulement en pas *Ochoz.*
 sant vne exemple domesticque du Roy Phi- *4. Reg. 1.*
 lippe fils de saint Loys, lequel s'oublia tant *Manaf. 4.*
 que pour scauoir l'auther de la mort de son *Arist. de*
 fils, il enuoya à vne Sorciere deuineresse la *rep. Phocē.*
 fin aussi duquel fut peu d'ans apres sa mort *& clem. A.*
 hastée par vne tristesse cōceue pour vn grād *lex. lib. 1.*
 defastre à luy & à ses gens aduenu. Et Dieu *strom. de*
 scait cōbien pire en est prins à ceste malheu- *Iul. l'apost.*
 reuse Royne Brunichilde, qui elle mesme se *Nice. li. 10*
 mesloit de ce mestier là. A tout le moins Mes- *cap. 4. de*
 sieurs, rompés l'occasion au vulgaire soup- *Antoninus*
 çonneux de brouiller leurs cerueaux de ceste *l'Empeur*
 folle persuasion, qu'à faute de punir ces mes- *Io. fr. pic.*
 sieurs, rompés l'occasion au vulgaire soup- *Mirand. li.*
 çonneux de brouiller leurs cerueaux de ceste *4. c. 8. p'ur*
 folle persuasion, qu'à faute de punir ces mes- *ra apud M.*
 sieurs, rompés l'occasion au vulgaire soup- *Minuc. in*
 çonneux de brouiller leurs cerueaux de ceste *octauio.*

chans enioleurs, vous ayez part à leurs des-
fins, ou que soyez corrompus par presens,
ou bien charmez & enchantez par leur cau-
telle: qui seroit vn argument plus euident de
quelques couuertes offences par vous com-
mises enuers Dieu: veu que les gens de bien
(si ce n'est) peu souuent, pour leur probation
& accroissance de leur gloire, ou autre gran-
de cause à Dieu seul congneue (n'en peuuent
estre empeschez, en l'executiõ de iustice. Or
congnoissez vous le mal qui tant moleste
voz subiectz: apportez y donc le remede,
vous dis ie) ausquelz comme pour souuerai-
ne medecine, Dieu a baille le glaiue de iusti-
ce pour detrancher le membre pourry du
corps de voz Republicques & Seigneuries.
Gardez bien d'attẽdre plus, à ce que la playe
ne vienne à se rengreger de telle sorte qu'elle
corrompe les autres membres, estãs memo-
ratifs du dire du Poete: Remedie au com-
mencement, & n'attends pas plus longue-
mẽt, car tardiue est la medecine, au mal pro-
chain de la ruine.

Rom. 13.

Ouid. de
remed. a-
mor.

*Les argumens & coniectures par lesquelles on con-
gnoist les Sorciers & deuins, Magiciẽs, &c. cõtre
lesquelz on doit user de toute rigueur de iustice.*

C H A P. 22.



Mais bon Dieu que sert aussi le dila-
yer en faict qui est tant clair & si vrge nt?
Cherchez vous des accusateurs, eux

mesmes bien souuēt se viennent bruffer à la chandelle: car Dieu le veult ainsi, qu'ilz soient quelques fois les proditeurs de leur propre iniquité quand elle est meure, afin qu'ilz en reçoient la punition, pour estre exēple aux autres. Et qui seroit aussi autrement celuy tāt prodigue de son biē, acquis à la sueur de son corps, lequel oſast se faire partie en court cōtre telles gens, qui ont mille ruses à eschapper, pour y consommer la pluspart de sa propre substance, ou sans rien faire en fin, puis qu'est maintenant ou sourde ou endormie dame Iustice en plusieurs sieges? Voudriez vous preuue plus pertinēte pour les cōvaincre que leurs parolles venteuses, & leur propre confession? Que si tel tesmoignage faict contre soy mesmes de propre volonté, n'est receuable en droit quand il y va de la vie! A tout le moins ne contenez le iugement du commun bruit. Ioignez à ce les maladies des pauures gens qu'ilz detiennent en langueur, en la perte euidēte du bestial qu'ilz font mourir tout en vn coup à vn ou plusieurs pauures mesnages. Cōsiderez quelle est leur vie, leur cōtenāce, leurs yeux troublez & cauez en la teste, la veuē ce neātmoins aspre & aiguē, & la deformité de leur face hideuse, leur triste maintiē, & toutesfois leur ioye par fois trop effrenée, leurs gaberies & facetieux deuis, leurs propos dissolus, leur hardiesse effrōtée

15.7.3. can.
sane.

& leur fureur avec menaces, ou leur couuer
 te flaterie. Telles choses ce m'est aduis, bien
 espluchées, & rapportées ensemble, font tes
 moignage presque asses suffisant de leurs cri
 mes.^a Et bien que la loy semble tousiours fa
 uoriser à celuy qui est accusé, & presuppôsé
 coupable: ^b ores que tout droict soit plus
 enclin à absoudre qu'à condamner. Si est-ce
 que ce fait dont est la cause presente, est tant
 abominable, tât aigre & odieux à tout cœur
 sain & fidelle, qu'il ne merite iouyr de la dou
 ceur de la loy, pour la grauité duquel plu
 sieurs étachés d'icelle ^c sont deiectés de leurs
 priuileges, & condamnés à la mort eux estâs
 conuaincus. Moins encore doit il auoir de
 support qu'vn crime le plus grand qui soit
 de lese maiefté. Car cestuy est vn expres atté
 té, non seulement contre les Roys & leurs
 subieçts fideles: mais qui plus est contre le
 Roy des Roys, le Createur de tout le monde
 & contre le sainct peuple de Dieu. Lequel
 tant plus qu'il croist plus il apporte de dom
 mage, & plus on luy fait de faueur: moins il
 décroist, moins il prend fin: & moins les Au
 theurs d'iceluy s'en repentent ils, ou s'en a
 mendent.

*Qu'ilz doivent estre executez à mort selon toute loy,
 & pour obuier à plusieurs maux qu'austrement
 ilz feroient, ou que Dieu pource nous enuoyera.*

QRus doncques messieurs, attendés vous qu'ils lient vos femmes d'un nœud charmé, & les detiennent par leurs sorts, sans vous pouuoir engendrer de beaux enfans, heritiers de vos biens, vos viues images & semblances? Ou bien qu'elles soient par ce contrainctes (leur permettant la loy) de se pouruoir autre part, vous demeurans par tels sorts couards au faict de mariage? Attendés vous qu'ils tuent vos enfans à peine du ventre de leur mere esclos & mis sur terre? Differés vous à ce qu'ils empoisonnent vostre māger ou breuuage, que ils font tomber la gresle dessus vos fruiets & foudroyent vos Chasteaux, qu'ils ameinent la mort à vos troupeaux, qu'ils courbent le dos à vos seruiteurs ou seruantes d'une infinité de tortions angoisseuses, & detiennent en dure langueur vos pauvres fermiers & laboureurs, ou qu'eux mesmes, possible, estans imbués de leur malice, brassent contre vous leurs maistres en leur fureur, milles sorcelleries & poisons? mais qui pis est, permettrés vous plus long temps qu'ils seduissent les ames d'une infinité de curieux de ce temps cy trop hardis à cognoistre ce qui n'apporte qu'un malencontre à l'homme. Quoy? les desfiés vous au combat. Tardés vous à ce qu'ils ayent les armes au poing, & qu'ils fassent regner leur Antechrist à coups de pistolles, ou que ils remettent sus l'antique idolatrie, ia de-

*Cap. ult.
iuncta glos.
de frig. &
malef. in de
cretal.*

chassée de ceste region par le sang espandu
 non des tyrans ou heretiques meurtriers:
 mais de noz patients sainctz petes & ance-
 stres, les victorieus martyrs? Or soit ainsi
 que pour vn temps nous eutions la felon-
 nie de leurs cruelles mains: quād bien mes-
 mes nous aurions ayde d'iceux en plusieurs
 de noz negoces, ou quelque passe-temps au
 contentement de l'esprit: estimons nous
 qu'il nous soit moins cher vëdu^a qu'aux E-
 giptiens, ^b qu'aux Babyloniens, & qu'aux
 Royaumes des Moabites, Amalechites, Ca-
 nanéës, & autres leurs voisins, lesquelz Dieu
 a rasé de la terre, speciallement pour ces vi-
 ces là? mais ne cherchons tant d'eschappa-
 toires: La loy ciuile veut leur mort corpo-
 relle, les sainctz Canons, à ce qu'ilz se soient
 amendez, ordonnent leur mort spirituelle,
 & Dieu commande l'vne & l'autre contre
 eux mesmes, à ce que soient exterminiez &
 du Ciel & de la terre la race des malfaiçteurs
 rant peruers, l'vn & l'autre ne pouuant plus
 les soustenir. Leur vice aussi le requiert, la
 necessité nous y presse: les temps perilleux
 nous y excitent: & nature abhorrente leurs
 prodigieus effectz, pousse les cœurs des fi-
 delles à requerir ceux-là estre massacrez, qui
 corrompent ce qu'elle nous a legitiment
 produit, & qui destruisent du tout son ordre
 & frustrent son pouuoir. O vrayement nous
 encircez nous (dis-ie) enforcelez & abrutis

a *Isa. ca. 19.*

b *Isa. c. 47.*

Deut. c. 18

L. Nemo. l.

multi & a-

lu. c. de ma

lef. & Ma-

them.

26. q. ca. Si

quis et can.

Sortes.

Exod. 122.

Leuit. 19.

& 20.

plus que les compaignons d'Vlyffe, si nous ne congnoissons cela, & si n'executons ceste iustice, à quoy Dieu, nature, raison, la loy, & la necessité nous induisent. Car nous apperceuons à œil ouuert que si ou la pitié indiscrete ou la negligence & mespris, ou la trop dure incredulité pouffe plus auant les cœurs de ceux qui ont charge & autorité sur quelque prouince de ce Royaume que ce soit, à espargner la vie de ces malheureuses creatures qui tant irritent nostre Dieu: la fin de ceste pauvre France ne sera autre, qu'a esté celle quelques fois du Royaume Israëlitique, ^a quand vn seul Roy iouant à la desesperade alla consulter vne maudicte Py-

thonisse pour le succès de ses affaires: ^b ou quant vne meschante Roynne maleficiere banda si bien les yeux de la raison du Roy Achab, de toute sa court, & de son peuple, que tous presque furent reduictz à ses fa-

çons de faire: dont il en print tresmal, non seulement à sa maison: mais aussi à tout le Royaume: comme aussi du temps de ce fauteur de Sorciers, Deuins & Pythons, Mannasses. Combien seroit donc meilleur exterminer telles gens de dessus la terre, & estaindre la memoire d'iceux, que d'attendre vn si grand desastre & calamité.

^a 2. Paralip. 10.

^b 4. Reg. 9.

3. Reg. 16.

& 18. colla

gitur etiã ex

4. Reg. 17.

*Que nous sommes pires que les payens si ne repurgés
le Royaume, & bien tost de ceste peste.*

C H A P. 24,



1 Plin. l. 28

*Seruius in
4. virg.
Tertul. lib.
de Idol. au
gust. lib. 2.
de doct. chri
stia.*

Allons à l'escolle, ie vous prie,
des payens, & apprenons la bel
le leçon qu'ils nous en font,
a quand par leurs loix des dou-
ze tables ils ont condamné à
mort telle canaille, qui maleficioiet les bleds
& autres fruiçts de la terre, & qui vsoient en
plusieurs choses de mauuais charmés. Cer-
tainement ie ne peux nier que les anciés Ro-
mains n'ayent esté grâds idolatres. Car quel
genre de superstition pourroit on nommer
qu'ils n'ayent tenu, comme escript ce docte
Varro, pour sacrée religion? Si n'ont ils tou-
tesfois iamais permis en public exercice ce-
ste execrable que nous appellôs Magie, ains
l'ont dechassée comme portenteuse, c'est à
dire significatiue de quelque malencontre,
retenans seulement certains sors pour deui-
ner. Et les Genethliaciens, ou selon le mot
qui court, Mathematiciens & Astronomes
iudiciaires n'estoient pas les bien venus en-
tr'eux, puis qu'ils les priuoient non seulemēt
de leur ville: mais exiloient aussi de toute l'I-
talie. Ce que depuis plusieurs Empereurs
ont faict garder estroitement, en recher-
chant de toutes parts tous Enchanteurs &
malc-

maleficiers pour les amener au supplice: entre autre celuy qui deputa à ces fins Cornélien le Centenier qui bailla la chasse à ce grand maistre Simon le Magicien: mais Constantin ce grand Empereur a fait encore davantage quand il s'est attaqué contre les Astrologiens, les basteleurs aussi, & mommeurs ou farçeurs, contre lesquels mesmes comme corrupteurs des mœurs & de pudicité, l'Empereur Henry troisieme, l'an mil quarante sept, s'est montré vertueux, & comme leur capital ennemy les dechassant tous de sa court. Saul premier Roy de Iudée en fit autant des Magiciens, des Sorcieres & Pythonnisses de sa terre, auant qu'il fut reprouvé. a Darius a eu la gloire d'auoir destruit l'Empire des Magiciens, estant fait Roy des Perles. b Platon le diuin Philosophe a decreté sentence de mort aux empoisonneurs, aux lieurs d'eguillette, & enchanteurs nuisibles. Serôs nous pires que ceux-là, nous qui portons le tiltre & le nom de Chrestiens? Dechassons donc ces arts monstrueuses arriere de nous, & soient punis griefuement ceux qui s'en meslent, si ne voulons arrouser nostre dicte gloire chrestienne, d'yne tache tant vilaine, que les mesmes vilains & infames idolatres en plusieurs lieux, l'ont eue à contrecœur. Ne soit assez pour nostre regard q̄ par l'autorité du saint Concile dernier de Trente, ces arts & leurs auteurs soient re-

*Clem. li. 10
recogn.*

*Io. Fran.
Pic. lib. 4.*

*pronunc.
cap. 7.*

*Mater Cro
nica.
1. Reg. 28.*

a *Clem. A-
lex. lib. 1.
strom. post
Herodot.
b Platolib.
11. de legib.*

*Iud. lib. pro
hib. reg. 9.*

prouuez, comme la lecture de leurs liures: mais maintenons avec ce ceste saincte ordonnance, & toutes sēblables en fleur & vigueur, par le bras fort de la iustice seculiere, qui selon l'imperfection grande qui est aux hommes, baille plus de terreur & craincte aux meschans, que toutes autres menaces d'une eternelle damnation. Car autremēt peu sont esmeuz plusieurs mescreans à ne point offencer Dieu en faisant le contraire de ce qui est deffendu. Que s'il n'y a autre remede à ce malheur: mieux il vaudroit en verité (si le permettoit l'authorité du prince) faire d'iceux vne belle Magophonie, comme nous lisons le susdict Roy Darius auoir instituée, c'est à dire vn iour celebré & festoyé, auquel furent mis à mort tous les Magiciens, Sorciers & Enchanteurs de sa patrie, lesquels brioient l'Empire.

Agathie Mirinei. hist. lib. 2.

Qu'il faudroit, & bien tost cōmettre des inquisiteurs de foy pour en faire recherche, & punition.

C H A P. 25.

 R tost ou tard si faudra il passer par là, qu'en ceste France soient establis certains inquisiteurs de telles gēs pour en faire la iustice qui voudra en perdre la semēce de ce Royaume, ainsi comme on a fait autresfois és pays de Allemaigne, dont ilz se sont fort bien trou-

uez. Car à ce nous cōtraignent plusieurs Du
chez & contrées ia infectées de ceste croupif
fante peste , & ia par trop fort eschauffée de
ce feu infernal , lequel tacitement rampant
par les destroicts du pays Rethelois , Sauoi
sien, Auuergnois, Poicteuin, Rhodelois, de
Limoge, Lorraine, Languedoc, Prouëce, Gas
cogne, & presque par tout autre part, sçau
ra mieux embraser toute la France , que l'e
stincelle Arriëne tout le pays d'Orient: flā
beau qui a duré plus de trois cens ans pour
ne l'auoir estainct tout promptement auec
le sang tant seulement de deux ou trois here
tiques boutefeux , & premiers autheurs de
ceste conflagration : exemple qui me fait
souuenir du bon Roy saint Loys (la gloire *F. Rob. Gr*
de nostre France) lequel entre autres diuins *guin. lib. 7.*
enseignemens qu'il laissa à son filz & succes
seur Philippes, trouuez depuis par escript en
la librairie du Roy Charles le quint , il l'ad
monnestoit en ces termes. Les execrables iu
remens prohiberas : des nouvelles sectes &
heresies la teste , il fault entendre trancheras
ou briseras , comme s'il l'eust aduertiy que si
plus long temps il laissoit viure les premiers
autheurs de telles nouueautez qu'à peine a
pres les pourroit il suruaincre & dissiper, nō
plus que leurs pernicieuses sectes , ce qui est
fort à craindre de ceux-cy entre tous , car ilz
ne sont moindres en ruses , en finesses , &
en puissance par leur art que tous autres he-

retiques. Mais auõs nous ensepueley aux obscures cauernes d'oubliance qu'elle a esté & combien foible tout au commencement la petite poignée des Apostats noz derniers, & encore mutinans aduersaires: & comme ilz sont accreuz par les trop grandes facilitez, ou conuiuées de ceux ausquelz il touchoit de les exterminer? Ignorons nous comme en peu de temps ilz ont rompu & renuersé tout ordre de iustice, mesprisé toute puissance, & rauagé entierement nostre France? C'est vn exemple, c'est vn faict ou vn cas assez recent, peuple François, & qui nous couste bon. Partát il fault en tirer quelque fruit, qui sera quant nous nous en seruirõs en cas d'vne tant poignéate necessité qu'est ceste affaire nouvelle. Montrons donc à tout le moins que sommes faicts sages à noz propres despens. Tirons de ce grand mal, si nous voulons vn tresgrand bien, & faisons (comme dict l'ancien prouerbe) de necessité vertu. Ce sera, peuple de France, lors que recherchant diligemment, & chastiant virilement tous ceux & celles qui nous veulent dogmatifer & catechifer en nouvelles arts, n'agueres, pour ce pays, desgorgées du profond des enfers, lesquelles souz pretexte de nous apporter quelque profit ou plaisir temporel, elles nous font tresbucher à tousiours, au mesme gouffre dont elles sont venues & desgorgées.

Par l'exemple du passé instruiēt, nous deuons empêcher que les Sorciers & Magiciens ne s'esleuēt contre le Royaume.

C H A P. 26.



Ve si l'exemple domestique, tiré de noz propres perilz, & de noz encores enflangantez malheurs ne nous esmeut à resistance, & ne nous induit à iouer au plus seur : allons aux Allemans (peuple farcy de ceste peste) de là passons en Angleterre, és Escosses & en Hybernies, pour voir si les grâdes traueses que enduret noz proches voisins ne nous époinçonneront point dauantage à auoir quelque pitié & compassion de nous mesmes. Et remarquons ie vous supplie, en iceux comme vne teste ou deux, tel qu'estoit Iean Hus & Vviclef, ou vn Martin Luther (la mort subite de quelz estoit le salut de la tierce part du monde) ont par succession de temps prins tel aduancement dessus tous, qu'ilz ont olé prester le bras fort au cōbat contre les Roys & trespuissans Empereurs (tel qu'estoit ce magnanime Charles le quint) apres auoir suborné & attiré quelque esuenté conducteur de leur mutine armée. Et pour ne sortir hors le propos de ceux dōt il est question: Auons nous pas l'histoire d'vn certain Magicien d'Egypte, & pseudoprophete (vices

*Ioseph. li. 2.
de bello ind.*

souvent accouplez) lequel seduit, & mit en
Hist. Agathie mirri- nei. lib. 2. campagne trente mille hommes armez con-
 tre les Romains. Comment, ie vous deman-
 de, c'est faict Roy de Perse ce tât fameux Ar-
 taxerxes, qui premier a baillé gloire en ce
 pays au nom tant detestable de Magicien, o-
 res qu'il fut yssu de basse condition, sinon au
 moyen plus de cest art de Magie, que par ses
Cic. offic. li. 3. post plat. armes & prouesses belliqueuses. Et com-
 ment s'est-il depuis comporté marchant en
 guerre, sinon accompagné de telles gens ra-
 masséz ? Autant en trouuons nous d'un pau-
Abd. Babil. hist. apo stol. lib. 6. ure berger nommé Giges, qui par ses enchante-
 mens fit tât qu'il iouyt de la Roynie de Lydie
 occit le Roy son mary, & regna apres luy : &
 qui a (pensez vous) baillé aux Magiciens de
 Perse le gouuernemēt de l'Empire par si lōg
 temps, sinon la tyrannie de cest art ? moins
 n'est à craindre (François) que si les nostres
 de ce temps auoient quelque chef, ou s'ilz e-
 stoient autāt d'hommes virilz & de marque,
 qu'ilz sont de sottes femmelettes & rustaux
Greg. Turō. lib. 4 c. 26 bergerōs, que bien tost ou par armes ou par
 charmes (comme les Huns ont faict au Roy
 de France Sigisbert) ilz nous fissent ressen-
 tir combien est dommageable de dilayer,
 ou faire surseoir le remede present à vn grād
 mal ia aduacé, & qu'ilz augmenteront da-
 uantage, si par le cours d'un long temps ilz
Procop. lib. 1. de bello Persico. prennēt plus d'accroissance entre nous qu'il
 n'ont faict iusques à ceste heure, & de ce soit

exemple ce Roy de Perse nommé Blases, lequel tenât en sa puissance son aduersaire Cabades, ne tint conte du bon aduis que son grand Preuost luy bailloit, quand voyât tout le conseil du Roy bien empesché en la resolution de la mort ou la vie dudit Cabades, monstrant son coustelas desgainé, il dict deuant toute l'assistance, voicy qui est fort propre à executer le present negoce, tout maintenant, que vingt mille hommes armez ne pourront pas cy apres tant bien parfaire. Il ne fut creu, & voyla mon Cabades eschappé qui accôplit de poinct en poinct la derniere periode de ceste prophetie, rentrant victorieux à la principauté de ce Royaume. Tous ces exemples (à mon aduis) nous deuroient ilz pas faire sages, & tenir sur noz guettes, à ce que ne soyôs surprins de ces traistres noz ennemis, soldats de l'ancienne bande de nostre aduersaire l'Antechrist. Beaucoup ilz sôt à redouter, & semble que luy il les ramasse pour nous liurer nouuel assault, car c'est ain si qu'il doit s'aduancer sur tout le monde, & nous surprendre, tantost faisant le sommeil-*Mat. 24.* tantost par signes prodigieus, tantost par armes & cruauté, tantost par enforcellement, & quelque fois par corruption de benefices & presens.

Fault empescher que les heretiques desespere & se ioignent avec les Sorciers. Ce qui pourroit aduenir pour les grands abus qui sont en France.

C H A P. 27

IA nous auons ressenty combien sont durs à soustenir les furieux assauts de ses cruelles troupes armées: mais par la force & prudence infinie de nostre vaillant colonel Iesus-Christ, encore à beaucoup pres n'a il pas tât dessus nous gagné, que trop legerement il persuadoit à ses volages cerueaux: dont forcenez ceux qui poussez d'ambition se sont rengez souz sa banniere à ces troubles derniers, que leur reste il (voyant qu'ilz sont frustréz de leurs attentes, & ores ne scachans plus à quel saint se vouer, tant sont ilz variables, sinon qu'ilz passent le guichet pour entrer plus auant en l'Atheisme ou ia ilz sont fourrez: b ou bien que selon le refrain de la balade des anciens heretiques, ilz portét au Diable leurs chandelles & offrandes par la practique de ces nouuelles arts, & que plus fort & appertement que iamais ilz se consacrent à luy pour mettre à chef ce qu'ilz ont trop auant imprimé dedans le creux de leurs sottes ceruelles: ou bien que pour le moins ilz se ioignent à ces Sorciers & Enchanteurs ou ceux cy avec eux, comme firent iadis les

b Tert. lib. de prescrip. aduers. heres. cap. 17. lib. 2. de antiq. m. a. c. 57. et de Gnosticis cap. 24. Iren. lib. 1. aduers. her. cap. 9. 20. & 23. Theodorit. lib. 1. heret. fabul. Iustin. Apolog. 2. de Mendo. Niceph. eccl. hist. li. 8. cap. 36.

Magiciens de Perse, avec quelques meschâs
 Iuifz pour mettre en feu les sacrez Temples
 des Chrestiens. Ainsi, peuple François, ainsi
 veult l'Antechrist se camper pres noz tentes
 Gauloises, pour commécer par nous à mar-
 ter toute la terre : afin qu'estant ce noble &
 iadis tresillustre pays surmonté, & du tout
 brisé, mieux il esbrâle les autres Royaumes,
 & plus soit son furieux nom redouté par to^u
 endroiçtz. Car il congnoist bien qu'au beau
 milieu de nous il a grand nombre de ses sol-
 dats, & de semblables à ceux dont nous par-
 lons, lesquelz nous blandissant en front, luy
 fauorisent mesmes assez apertement, les vns
 par ambition affectée: les autres par simonie
 & insatiable auarice: quelques vns par pail-
 lardise, ou par blasphemés exorbitans, au-
 cuns & presque la pluspart par grandes dis-
 solutions d'estatz, d'habits, & de viâde, mes-
 mement par telle impudence qu'ilz tiennent
 à grande noblesse & generosité, vaquer du
 tout & faire cas de ces vices, reputans fols,
 stupides, ou idiots ceux qui se comportent
 au contraire de leurs iniques façons. Au par-
 dessus il sçait aussi ce cauteleux renard, que
 dame curiosité (principale guerriere con-
 tre la vertu rationelle) fait residence entre
 les François, & meine b çà & là avec legereté
 le premier brâle de toute corruptele, lesquel
 les ensemble mettât leur nez par tout, se lais-
 sent surprédre aysément à tous laqs de dece-
b Guill. pa-
 ris. lib. de
 Tent. & re-
 sist.
 Cesar in
 commenta.

ption, & s'enuollât à tout vent de nouveauté es regions estrangeres, elles ne rapportent que toute vanité. Puis ainsi esuentees se gabent & raillent des choses diuines, celestes, eternelles & sacrées, faisant comme vn ieu ou farce du faict de la religion, ainsi que s'ilz estoient du nombre de ceux a que le Sage dit n'auoir autre opinion de la vie sinon qu'elle est vn ieu, & icelle encore du tout pour vacquer au gain & au profit temporel, soit par droict, soit par rapine, ou soit par fraude.

^a Sapien.ca.
15.

Priere concludant à ce qu'il plaise à Dieu de diuertir ces malheurs, avec aduertissement de ce qui aduendra aux Sorciers, & à ceux qui n'en font punition, s'ilz ne s'amendent.

C H A P. 28

Dieu doux, pitoyable & clement, vous qui voyez d'vn clin d'œil tous ces maux là, & les malheurs qui ensuyuent végeurs pour vostre maiesté de noz pechez trop frequens & enormes, ayez pitié de nous voz pauures seruiteurs, voz creatures, voz enfans rachetez du precieux sang de vostre cher Filz & vnique. Plaise à vostre bonté destourner de noz testes tous ces malheureus encombriers, & les malencontreus destins que preuoyôs deuoit encore plus grâds plouuoir dessus vostre iadis fidelle & tres-

chrestienne France. Faiçtes Seigneur que nous ia tous attenez par la rigueur de voz pesans fleaux, & tous froissez des roides coups de vostre main iusticiere, n'en soyons plus endurcis en nostre mal, ou n'en demourions rebelles, obstinés & incorrigibles, ainsi que firent iadis les Egyptiens, les Babiloniens, & vos enfans mesmes Israëlités, afin que ne venions à estre plongés (comme ces premiers) dedans la mer rouge, non aquatique, mais du pur sang coulant des plaves de nos freres, ou eux plustost dedans le nostre, & que ne soyons faiçts comme ces autres, le mespris, la fable & la risée à tous nos ennemis. Et vous cruels pipeurs & enioleurs du monde, qui maistrifés, sans qu'on s'en garde, le peuple de Dieu, enfans de son Eglise par traistres & cauteleuses façons: vous vous vantés qu'aués faiçt alliance avec la mort, & paction avec enfer: de sorte (dictes vous) que le fleau de Dieu passant, ne tombera sur vos espaules, à cause qu'aués mis le mensonge vostre esperance, & estes armés d'iceluy. *Isa. cap. 28.*

Oyés que dict contre vous autres nostre Dieu par son Prophete: La gresse, dict-il, c'est à dire l'abondance des maux à aduenir, renuersera vostre espoir que vous aués sur le mensonge, & toute vostre sauuegarde, qui ne sont autres, à mon aduis, que

2 Ioan. 8. vostre maistre, apere de mensonge, voz sorts
 & prestiges abusifz, & voz cruels maiefices
 sur lesquelz vous vous affiez. Or n'est. ce là
 toute vostre peine, car il sensuyt: les eaues
 de tribulation se desborderont, & vostre ac-
 cord sera effacé: vostre pact avec la mort ne
 aura plus lieu aumoins pour nuire aux au-
 tres. Quand le fleau surgissant outrepassera,
 vo^r serez en mespris: en quelque saison qu'il
 outrepasse, alors il vous rasera. Car il passera
 par tout au matin, au point du iour, de nuit
 & en plain iour: qui est à dire qu'il vous af-
 fligera sans repos, & lors (dict il encore) la
 seule affliction vous ouurira l'entendement
 mais las ! bien tard pour vous, pour croire
 ce que maintenant vous oyez. Alors aussi ô
2 2. Paral. 19. vous Iuges, a Lieutenāz dessus terre de celuy
 que requerons nous estre en ayde, & nous
 faire mercy, si par voz negligences, inaduer-
 tences & mespris, noz tant cruels aduersai-
 res ont plus grand pied & force dessus nous:
 apprestez vous hardiment de soustenir les
 premiers dards de sa vengeresse fureur, ia é-
 lancée sur nous tous: mais plus encore sur
 les plus grands & puiffans qui ont plus for-
 tes espauls, & vn conte plus long à rendre
 deuant sa terrible maiesté, que n'a le simple
2 Sapien. 6. populaire. Car ce sont telz, a dit le Sage, qui
 soustiendront les plus grands tourmens, à
 cause de leurs mal faiçts. Ce que prions tou-
 tesfois, & de bon cœur, sa singuliere clemen

ce & tressouueraine bonté, vouloir diuertir,
 & de vous noz chefs treshonorables, & de
 nous autres voz humbles subiects & mem-
 bres ia fort attenuez, & de nous tous ense-
 mble qui sommes tous pauures ouailles de
 son troupeau, tainctes en larmes dedans le
 pourpre vermeil du precieux sang de son
 trefaymé Filz nostre bon & souuerain
 maistre & Seigneur Iesus-
 Christ.

Ainsi soit il.

nent la mort à vos troupeaux, qu'ils courbè-
 le dos à vos seruiteurs ou seruanes d'une in-
 finité de tortions angostieuses, & de tiennè-
 en dure langueur vos pauures fermiers & la
 boureurs, ou qu'eux mesmes, possible, estans
 imbues de leur malice, brassent contre vous
 leurs maistres en leur fureur, mille forcelle-
 ries & poisons, mais qui pis est, permettent
 vous plus long temps qu'ils reduisent les a-
 mes d'une infinité de curieux de ce temps cy
 trop hardis à cognoistre ce qui n'apporte
 malencontre à l'homme. Quoy les deffies
 vous au combat. Tardés vous à ce qu'ils aye-
 les armes au poing, & qu'ils fassent regner
 leur Antechrist à coups de pistoles, ou que
 ils remettent sus l'antique idolatrie, ia de-



Les articles & poinctz concernants le faict de Magie ou Sorcellerie, condamnez par la faculté de Theologie à Paris, l'an 1398. Avec l'Epistre ou Preface à ceste censure faicte par M Iean Gerson, Chancelier de l'Eglise de Paris, & toute ladicte Faculté, le tout trouué au premier volume de. ceuvres dudict Gerson, en la fin du Traicté intitulé Des erreurs qui se commettent en la magie, & icy mis en François pour l'utilité du vulgaire.

ATous zelateurs de la saine foy
 le Châcelier de l'Eglise de Pa-
 ris, & la faculté de Theologie,
 en la florissante Vniuersité Pari-
 sienne nostre mere: pour auoir
 esperance en Dieu, avec vn honneur entier
 au diuin seruice, & ne point prendre garde
 aux vanités & faulses sottises. Vne laide ta-
 che d'erreur surgissante nouuellement des an-
 ciennes & obscures cachettes, nous a faict
 souuenir comme souuent la verité catholi-
 que est bien congneue à ceux qui sont stu-
 dieux des lettres sacrées, laquelle est ignorée
 des autres, veu que tout art a ce de propre,
 qu'elle est manifeste à ceux qui se sôt exercés
 en icelle, de sorte q de là est vraye ceste pro-
 position, à sçauoir, qu'il fault croire à vn cha-
 cun expert en son art. De là vient aussi ce di-
 re d'Horace, lequel saint Ierosme prent es-

criuant à Paulin. Les medecins promettent ce qui est propre aux medecins. Les forgeurs traictent des choses appartenantes à leurs fabriques. Ioint à ce que les saintes lettres ont ce de special, qu'elles ne se cōgnoissent point ny par experience, ny par les sens de nature comme les autres disciplines, & ne se peuuēt voir ou entendre par les yeux offusqués d'une nuée de vices : car leur malice les a aveuglés, & pource l'Apostre dict que plusieurs ont erré en la foy, à cause d'auarice: occasion pourquoy elle n'est point sans raison appelée d'iceluy le seruice des Idoles. Les autres sont tombés par leur ingratitude en toute impieté d'Idolatrie, lesquels, comme recite le mesme, ayant congneu Dieu, ne l'ont glorifié ainsi qu'il luy appartenoit. Au surplus la volupté effrenée a tiré Salomon à la veneration des idoles, & Didon aux arts de Magie. Les vns ont esté contraincts à ce mesme par leur superbe curiosité, & grande conuoitise de congnoistre les choses occultes. Finalement la craincte miserable qu'aucuns ont eu du iour au lendemain a poussé les autres à verser d'observations tressuperstitieuses & meschantes, comme il est noté en Lucain du fils de Pompée le grand, & aux Historiés de plusieurs autres : de maniere qu'il aduient que le pecheur se reculant de Dieu, il se desuoie en plusieurs vanités & folies mensongeres:

& en fin tombant imprudemment en vne publique apostasie, il se conuertit du tout à ce-
 luy qui est le pere de mensonge . Ainsi Saül
 abandonné de Dieu a esté au conseil à vne
 Pythonisse, à laquelle au parauant il auoit e-
 sté contraire : ainsi Ochozias ayant mesprisé
 le Dieu d'Israel a enuoyé consulter le Dieu
 d'Acharon . Bref il est de necessité que tous
 ceux lesquels sont ou par foy ou par œuures
 sans le vray Dieu, ilz soient ainsi trompez par
 vn faux Dieu. Voyant doncques ceste nefan-
 de, pestifere, & monstrueuse abominatió de
 faulsetés insensées auoir pris force auecques
 ses heresies en ce temps cy plus que de cou-
 stume : de peur que parauenture ce Royau-
 me treschrestien (lequel iadis n'a point eu de
 monstre, & Dieu le gardant, n'en aura) ne
 puisse estre infecté par ce monstre d'impieté
 tant horrible & de trespernicieuse souilleu-
 re : desirans de toutes nos forces y obuier : e-
 stans au reste memoratifs de nostre profes-
 sion, & enflambés d'vn pieux zele de la loy,
 nous auons determiné de noter par le cau-
 tere de condemnation aucuns articles tou-
 chant ceste matiere, de peur que n'estans ob-
 mis, ils ne deçoient aucun dorefnauant, re-
 memorans entre autres sentences innumera-
 bles le dire de ce tressage Docteur saint Au-
 gustin, parlant des superstitieuses observa-
 tions, que ceux qui croyent à telles choses,
 ou vont en leurs demeures, ou bien les in-
 trodoui-

26. q. 7. Nō
 obseruetis.

trouuisent en leurs maisons, ou les interrogent qu'ilz sçachent auoir trahy la foy chrestienne & leur baptesme, & estre faictz comme vn payen, apostat, c'est à dire allant arriere de la foy, & ennemy de Dieu: & que mesmes ilz ont encouru griefuemét l'ire de Dieu à tout iamais: si ce n'est qu'aucun d'iceux, estant corrigé par penitence ecclesiastique, il soit reconcilié à Dieu: ce dict saint Augustin. Nostre intention toutesfois n'est point de deroger en quelque chose, à toutes traditions, sciences & arts licites & vrayes: mais nous trauaillons tant qu'il nous est permis, d'arracher du tout les fols & sacrileges erreurs des mal aduisez, & les brutales manieres de faire, entant qu'elles offencent, souillent & infectent la foy sincere, & la religion chrestienne: à ce que la verité retienne tousiours purement son degré d'honneur.

Le premier article est: Que croire n'estre Idolatrie de chercher par les arts de magie, par malefices & meschantes inuocations les familiaritez, amitez & aydes des Diables, cest erreur: d'autant que le Diable est iugé l'aduersaire obstiné, & implacable de Dieu & de l'homme, & n'est apte à receuoir aucun honneur ou domination, soit par participation, soit par appropriation, comme sont les autres creatures raisonnables, qui ne sont point damnées, & Dieu n'est point honoré en iceux, en signe, ou comme par quelque si-

gne institué selon la volonté de l'hóme, ainsi que sont les images & les Temples.

Article second: Que donner ou offrir, ou promettre aux Diabes quelque chose que ce soit, afin qu'ils accomplissent le desir de l'homme: ou bien en l'honneur d'iceux, baiser ou porter quelque chose, dire que ce n'est point Idolatrie, erreur.

Art. 3. Que faire accord avec les Demós, tacite ou expres, ce n'est point Idolatrie, ou espece d'Idolatrie & apostasie: errer. Et no^e entendós dire qu'il y a pact implicite en toute superstitieuse obíervation, de laquelle l'effect ne se doit raisonnablement attendre de Dieu ou de nature.

Art. 4. Que vouloir enclorre, contraindre & reserrer par les arts de Magie les Demons en pierres, anneaux, miroirs, ou images consacrees en leur nom: ou vouloir icelles viuifier, ce n'est point Idolatrie: erreur.

Art. 5. Qu'il est licite par arts magiques ou autres superstitions deffendues de Dieu ou de l'Eglise, faire quelques choses pour quelque bonne fin: erreur: car selon l'Apostre, il ne fault faire mal, afin qu'il en vienne bien.

Art. 6. Qu'il est licite, & doit estre permis de chasser les malefices par autres malefices: erreur.

Art. 7. Que quelqu'un puisse dispenser vn autre en quelque cas que ce soit, à licitement vser de ce, erreur.

Art. 8. Que les arts de Magie & semblables superstitiōs, & leurs obseruations soiēt sans raison prohibées de l'Eglise; erreur.

Art. 9. Que Dieu soit induit par art magique & malefices à contraindre les Diabes d'obeyr à ceux qui les inuoquent: erreur.

Art. 10. Que les ensencemens & suffumigations qui se font en l'exercice de telles arts & malefices soient à l'honneur de Dieu, ou qu'ils luy plaisent: erreur & blaspheme: car Dieu autrement ne les deffendrait ou puniroit pas.

Art. 11. Que vs̄er de telles choses & en telle maniere n'est pas sacrifier ou immoler aux Diabes, & par consequent idolatrer à damnation: erreur.

Art. 12. Que les parolles sainctes, & quelques oraisons deuotes, les ieufnes & bains, la continence corporelle aux enfans & autres: la celebration de la Messe, & autres œures, qui sont de foy bōnes, lesquelles se font pour exercer telles arts, les excusent de mal, & plustost ne les accusent: erreur. Car par ce on s'essaye d'immoler aux Diabes les choses sacrées: mais qui plus est Dieu mesme en la saincte Eucharistie, & le Diable procure ce: car en ce il veult estre honoré ainsi que le Souuerain, ou pour cacher ses tromperies, ou pour plus facilement enlācer les simples, & les perdre plus damnablement.

Art. 13. Que les sainctes prophetes & au-

tres ayent eu par telles arts leurs propheties, & ayent fait des miracles, ou ayent chassé les Diabes: erreur & blasphemé.

Art. 14. Qu'il est possible de contraindre par telles arts le liberal arbitre de l'homme, à faire la volonté ou le desir d'un autre, erreur: & s'efforcer de ce faire est impieté & grande meschanceté.

Art. 15. Que pource ces arts susdictes sont bonnes & de Dieu, à cause qu'il est licite les observer, d'autant que par icelles souuent aduient comme desirent ou predisent ceux qui visent d'icelles, ou pource que aucunes fois quelque bien sort d'icelles mesmes: erreur.

Art. 16. Que les Diabes sont vrayement contraincts & poussez par telles arts, & que plustost ilz ne feignent ainsi d'estre cōtraints pour deceuoir les hommes: erreur.

Art. 17. Que par telles arts & façons impieufes, par sortileges, par charmes, par inuocations des Diabes, par certains changemens de visage, & autres malefices, nul effect iamais s'enfuyt par le ministere du Diabes: erreur. Car Dieu permet quelque fois telles choses aduenir, cōme appert aux Magiciens de Pharaon, & souuent autrepars, ou pour experimenter les fideles, ainsi qu'il est escript en Deuterono. 13. ou pour digne punition d'aucuns hommes: ou pource que ceux qui en abusent, ou les consultent, sont donnez en sens repproué, & meritent d'estre ainsi

trópez, à cause de leur foy maligne, ou pour autres pechez non à raconter.

Art. 18. Que les bons Anges soient enclos en quelques pierres, & qu'ilz consacrer aucunes images ou vestemés, ou bien qu'ilz fassent autres choses contenues en telles arts erreur & blasphemé.

Art. 19. Que le sâg d'une huppe ou de bouc ou d'autre beste, ou du parchemin vierge, ou du cuir de Lyon, & semblables, ayent quelque vertu, pour contraindre ou de chasser les Diabes, par l'ayde de cesdictes arts: erreur.

Art. 20. Que les images d'airin, ou de plôb ou d'or, ou de cire blâche, ou rouge, ou d'autre matiere, estans baptifées, exorcifées, & consacrées (mais plustost maudictes) selon les susdictes arts, & souz certains iours, ayent les vertus admirables, qui sont recitées és liures qui traictent de telles arts: erreur en la foy, en la Philosophie naturelle, & en la vraye Astrologie.

Art. 21. Que ce n'est pas Idolatrie & infidelité vser de telles choses, & y adiouster foy erreur.

Art. 22. Qu'il y a aucuns Diabes bons, aucuns benins, les autres qui scauent tout, les autres ny fauez ny damnez: erreur.

Art. 23. Que les ensememens ou parfuns qui se font en telles operations sont conuertiz en esprits, ou qu'ilz leurs soient deus; erreur.

Art. 24. Qu'il y a vn Diable & Demon Roy d'Orient, principalement par son merite: vn autre d'Occident, vn autre de Septentrion, vn autre de Midy: erreur.

Art. 25. Que l'intelligence qui faict mouuoir le Ciel aye quelque influence en l'ame rationelle, côme le corps du Ciel a au corps humain: erreur.

Art. 26. Que noz pensées intellectuelles, & noz volitions & volótez interieures soieēt immediatement causées du Ciel: & que par certaine tradition magique elles se peuuent congnoistre: ou qu'il soit licite iuger certainement d'icelles par ceste tradition: erreur.

Art. 27. Que par aucunes arts de Magie nous puissions paruenir à la vision de la diuine essence, ou des saincts esprits: erreur.

Ces determinations ont esté faićtes, & apres vne meure & frequente examination entre nous & noz deputez ont esté conclues & arrestées en nostre generale assemblée à Paris aux Mathurins, le matin, estant speciallement de ce requis. l'an 1398. le 19. iour du mois de Septemb. En foy dequoy nous auons estimé bon mettre à ces presentes lettres le seau de la susdictē faculté.

Fin de ce present liure.



IE F. François Horace, Docteur en Theologie, de la faculté de Paris, ay visité tout ce present Traicté, contre les Magiciens, Sorciers, Devins, & semblables, & n'y ay trouvé chose contre la foy catholique Romaine, mais bien doctrine de plusieurs Anciens, & ingenieux discours, digne d'estre Imprimé, & communiqué au monde, contre les erreurs qui aujourdhuy pullulent par tout le Christianisme. Temoin mon signe manüel icy mis. Faict à Paris le 18. de Mars. 1578.

F. François Horace.

EGo subsignatus Doctor regens in sanctissima Theologiæ facultate necnon parochus Ecclesiæ parochialis sancti Petri de arcis in ciuitate Parisiensi, fidem facio hac tabula, me perlegisse præcedentem tractatum corruptos nostri temporis mores, graphicè depingentem, & galliam nostram à magicis artibus: vindicare conantem: quem quidem dignum qui typis excudatur reperi. Datum die vigesima secunda mensis Martij. Anno domini millesimo quingentesimo septuagesimo octauo.

Ferry.







